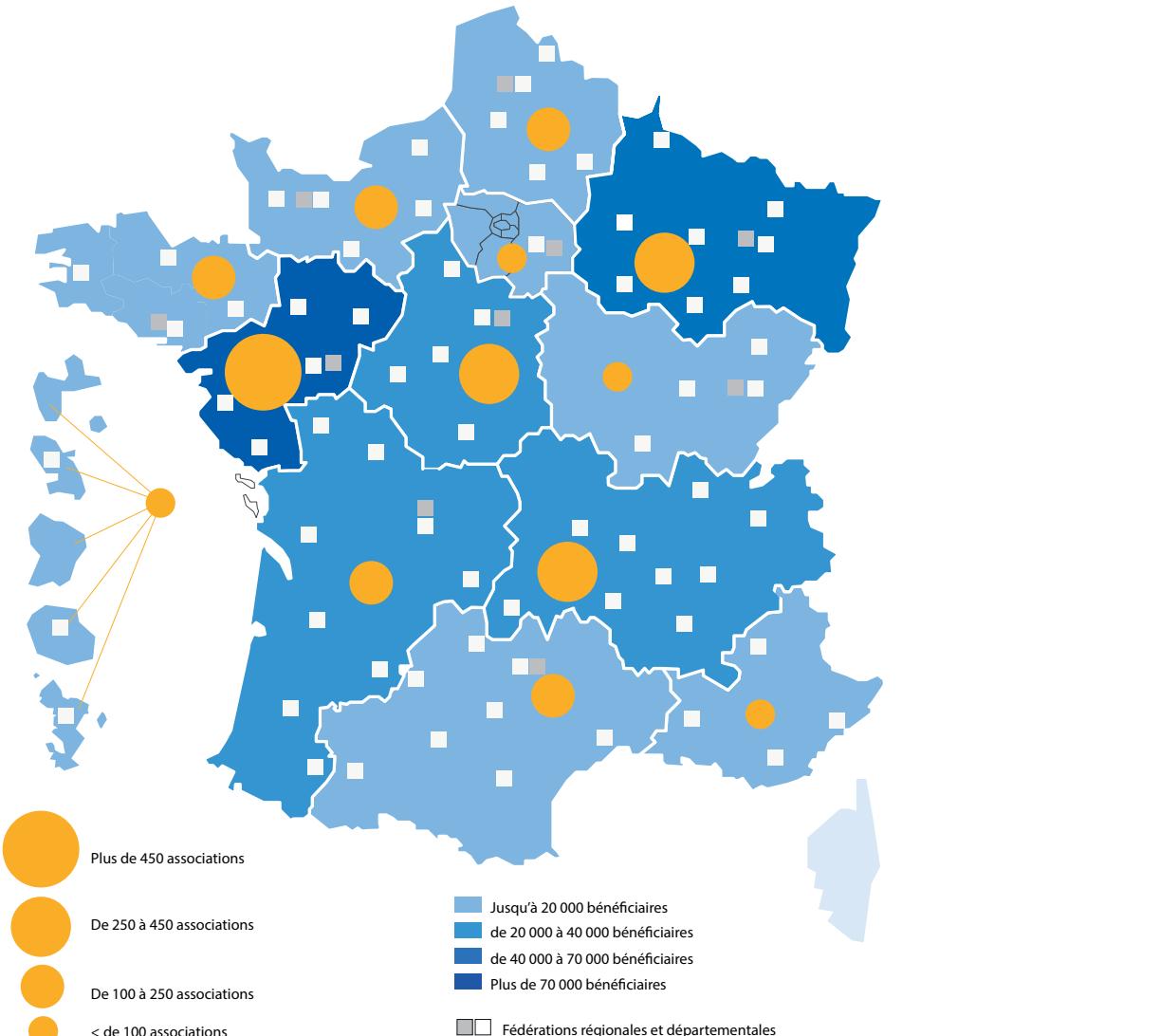


## FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

1 700 associations locales

65 fédérations départementales, 10 fédérations régionales

Comme 127 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !



# Rapport d'activité 2024



# SOMMAIRE

2	Entretien avec Guylaine Brohan, présidente de la fédération nationale Familles Rurales
4	Les faits marquants
6	80 <sup>ème</sup> anniversaire de Familles Rurales
8	Toujours au service des familles et des territoires
20	Développer les synergies pour accompagner les transitions
28	Fédérer le réseau au service d'un projet ambitieux et partagé
44	Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire
62	L'organisation



## ENTRETIEN AVEC GUYLAINE BROHAN, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE



« À la croisée  
des chemins  
entre le terrain  
et les institutions. »

### En 2024, Familles Rurales a fêté ses 80 ans. Qu'est-ce que cet anniversaire signifie pour vous ?

Notre Mouvement a fêté ses 80 ans, mais il est toujours aussi dynamique et vivant ! Et s'il reste le premier mouvement familial de France, c'est parce qu'il a su répondre durant toutes ces années aux besoins de la société tout en restant fidèle à ses valeurs. Aujourd'hui, Familles Rurales, c'est 127 000 familles adhérentes, 25 000 bénévoles et 14 000 salariés fédérés au sein de 1700 associations et 75 fédérations départementales et régionales. Chacun peut, où qu'il se trouve et dans sa singularité, trouver sa place, exprimer sa créativité, s'engager pour sa communauté, son village, au sein d'associations conviviales qui font partie d'un grand projet humaniste.

« Il est crucial d'apprendre et nous inspirer les uns des autres. »

### Comment avez-vous célébré cet événement ?

Cet anniversaire a été une magnifique occasion de réunir l'ensemble de nos fédérations en y associant nos parties prenantes. Je voudrais d'ailleurs saluer le très beau travail mené par l'équipe de la fédération nationale qui nous a fait vivre une expérience immersive inoubliable, dont le fil conducteur a été de relier nos valeurs à nos actions. Je pense que nous avons tous vibré ensemble, que nous avons littéralement « vécu » les différents témoignages, en particulier celui du jeune Alexandre, dont le voyage avec son association Familles Rurales de la Loire au sein d'une communauté rom en Roumanie a changé la vie. Cette histoire nous montre qu'il n'y a pas de « petit projet » et qu'il est crucial d'apprendre et nous inspirer les uns des autres, quelle que soit la taille ou la portée de nos fédérations.

### Le contexte a été particulièrement mouvementé en 2024, comment l'avez-vous vécu ?

2024 a effectivement été une année difficile, chargée d'incertitudes avec, outre les crises climatiques et sociales, une crise politique qui a provoqué une forte instabilité. Cela a créé une atmosphère d'attente et d'inquiétude au sein de l'ensemble du réseau, mais aussi des difficultés budgétaires qui ont eu un impact significatif sur notre fonctionnement. Mais nous avons fait face à ces défis parce que nous sommes restés soudés, nous avons resserré les rangs : cette année, les administrateurs ont fait une véritable tournée des fédérations. Ils ont participé à 42 assemblées générales sur 75 dans le réseau. De mon côté, j'ai poursuivi les échanges avec les présidentes et présidents de fédérations. Il est essentiel de bien nous connaître, nous enrichir les uns des autres et, quand il le faut, faire preuve de solidarité. Je tiens justement à saluer toutes celles et tous ceux qui ont répondu à nos appels d'urgence d'une part pour soutenir nos amis mahorais, si durement affectés par le cyclone Chido, et d'autre part pour venir en aide aux fédérations qui ont rencontré des problèmes de trésorerie cette année.

Par ailleurs, cette année d'instabilité politique, ces changements successifs d'équipes, ont suscité de nombreuses sollicitations de la part des ministères et nous n'avons jamais été autant entendus à Paris ! Dans ce contexte tourmenté, notre stabilité, notre maillage territorial, notre expérience et les années de travail, de propositions et de plaidoyers ont été plus que jamais requis et reconnus.

### Qu'avez-vous plaidé dans les ministères ?

Bien entendu, j'ai rappelé nos positions et propositions en faveur de l'instauration d'un socle minimum de services de proximité, du pouvoir d'achat de nombreuses familles et de la nécessaire transition écologique et sociétale. Mais il m'a surtout semblé primordial de faire le lien entre les réalités des territoires et la perception qu'en ont les pouvoirs publics. C'est pourquoi chaque rendez-vous a été l'occasion de restituer ce que je vois et entends lors de mes déplacements partout en France, à la fois en termes de problématiques vécues par les familles, que de solutions apportées par les associations, dont j'ai rappelé le rôle crucial dans les territoires.

« Faire le lien entre les réalités des territoires et la perception que les pouvoirs publics en ont. »

Je suis également revenue sur l'une des questions qui me tient particulièrement à cœur : celle de la mobilité. C'est un sujet très important dans nos territoires ruraux, qui revêt une dimension à la fois sociale et écologique. C'est d'ailleurs un projet dont nous nous sommes emparés au niveau national. Nous accompagnons les fédérations qui souhaitent expérimenter de nouvelles solutions de mobilité, comme le développement du deux-roues ou de véhicules partagés.

Par notre présence démultipliée dans les fédérations et nos nombreux rendez-vous dans les ministères, nous avons été à la croisée des chemins entre le terrain et les institutions.

### Quel est votre feuille de route pour 2025 ?

J'engage l'ensemble du Mouvement à poursuivre notre projet commun : créer du lien social, humaniser l'économie, faire vivre la démocratie dans nos territoires, et bien entendu, porter la transition écologique sociale et solidaire.

Je souhaite vivement que nous continuions tous à cultiver nos relations, à renforcer nos liens de confiance et à prolonger ce formidable élan d'entraide et d'espoir qui s'est amorcé en 2024.



# LES FAITS MARQUANTS



**Familles Rurales**  
accompagne les consommateurs  
pendant les Jeux Olympiques  
et Paralympiques

## JEUX OLYMPIQUES

Avec 5 fédérations du Mouvement, la fédération nationale était au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques. Stands d'accueil et d'orientation des visiteurs, jeux et animations pour éviter les arnaques, permanence trilingue tout au long de l'événement... autant d'initiatives pour rester sport avec les consommateurs !



## RENOUVELLEMENT DU CA

En 2024, le Conseil d'Administration national s'est largement renouvelé avec la ratification des candidatures de 3 administratrices et administrateurs cooptés en 2023, le renouvellement de mandat de 2 administratrices et l'élection de 7 nouveaux membres.



## FAMILLES RURALES DANS LES MINISTÈRES

Ruralité, consommation, famille et petite enfance... Tout au long de l'année, Familles Rurales a été auditionné et consulté par les pouvoirs publics. Photo du haut : au centre Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de l'Artisanat, du Commerce et de la Ruralité à la droite de Guylaine Brohan, pour une rencontre sur le thème Femmes engagées dans la ruralité. Photo du bas : de gauche à droite, Nadia Ziane, Guylaine Brohan, Laurence Garnier, secrétaire d'État à la Consommation et Guillaume Rodelet.



## FREE MOBILE CONDAMNÉ

Fin 2020, Free Mobile lançait une campagne de communication, valorisant indûment son réseau 5G et incitant les consommateurs à s'équiper de téléphones coûteux. En novembre 2024, après près de 4 ans de procédure, la Cour d'appel de Paris a donné raison à Familles Rurales et fait condamner Free Mobile qui s'est pourvu en cassation.



## MOBILITÉS

Familles Rurales s'engage dans une nouvelle dynamique pour stimuler la mise en place de solutions innovantes en matière de mobilités plus durables.



## 80 ANS : UNE CÉLÉBRATION COLLECTIVE

Le 11 octobre 2024, au théâtre Traversière à Paris, Familles Rurales a soufflé ses 80 bougies en compagnie de l'ensemble des fédérations et des partenaires du Mouvement. Ce rassemblement festif et musical a permis de rappeler à tous ceux qui font vivre Familles Rurales la force de ses valeurs, incarnées sur scène par 6 grands témoins.



## ACCORD DE BRANCHE

Par arrêté d'extension du 24 juillet 2024, les Branches Éclat, Familles Rurales et de la Pêche de loisirs et Protection du milieu aquatique ont fusionné leur champ d'application professionnel et territorial.



## 80<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE FAMILLES RURALES

Il y a 80 ans, Familles Rurales naissait sur un principe d'entraide et de solidarité entre les familles. D'un besoin d'être ensemble aussi, dans un contexte difficile, celui de la guerre. Depuis, notre Mouvement s'est adapté en permanence pour accompagner les évolutions de la société et répondre aux besoins des familles, tout en gardant un cap : celui de nos valeurs. Le respect de l'autre, la tolérance, la solidarité.

Le 11 octobre, nous avons fêté cet anniversaire comme une célébration collective de notre projet. Journalistes, photographes, porteurs de projet et artistes sont montés sur scène pour un « Live Magazine de Familles Rurales ». Pendant ce spectacle, nos thèmes fondateurs - toujours d'une actualité brûlante - ont été abordés à travers six récits racontés à la première personne. Il a été ainsi question de coeurs battants, de territoires connectés et vivants, d'éducation populaire et de fabrique de la justice, de transition écologique, d'utopies universelles et d'humanité partagée.

La soirée qui a réuni les dirigeants bénévoles et salariés du réseau, les partenaires et financeurs a fait vivre à travers ces histoires contemporaines les défis qui traversent l'histoire du Mouvement et qui dessinent son avenir.



Culture



Vie sociale  
Environnement

Numérique  
Éducation  
Citoyenneté

Jeunesse



Société  
Consommation  
Alimentation



## TOUJOURS AU SERVICE DES FAMILLES ET DES TERRITOIRES

Amorcée avec la colère des agriculteurs en janvier, clôturée en décembre par le cyclone à Mayotte, marquée par la dissolution de l'Assemblée nationale et la succession de quatre Premiers ministres, éclairée par la parenthèse des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2024 aura été l'année de l'instabilité et de l'incertitude.

Dans ce contexte, la solidité et l'ancre de Familles Rurales ont permis de consolider sa position d'acteur incontournable de la société civile, de porte-parole des familles et sa vision d'avenir où ruralité rime avec modernité, respect de l'environnement et solidarité.

# FAMILLES RURALES, UN MOUVEMENT SOLIDE DANS UN CONTEXTE INSTABLE

Dans un contexte de crise et d'instabilité, la responsabilité d'un grand mouvement comme Familles Rurales est de savoir garder son cap en poursuivant sans relâche son projet en faveur des territoires ruraux, de faire entendre la voix des familles et relever le défi des transitions. Avec pédagogie et fermeté, la fédération nationale a poursuivi son travail de plaidoyer et défendu de nombreuses propositions concrètes pour concilier intérêt des familles, transition écologique, sociale et solidaire dans les territoires.

## Familles Rurales, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics

En 2024, dans un contexte politique marqué par une forte instabilité avec la dissolution de l'Assemblée nationale, les élections législatives anticipées ou encore la censure du Gouvernement, Familles Rurales est resté force de proposition en produisant deux livrets programmatiques pour les élections européennes et législatives.

Pour faire valoir ce plaidoyer, qui alerte une nouvelle fois sur le besoin de mesures concrètes pour les familles des territoires ruraux, la fédération nationale a interpellé l'ensemble des présidents de groupe du Parlement. Les revendications ont également été portées auprès des ministres des différents gouvernements.

La présidente Guylaine Brohan a ainsi été reçue par Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de l'Artisanat, du Commerce et de la Ruralité. À l'invitation de la ministre, Guylaine Brohan a également participé à un déjeuner réunissant les femmes engagées dans la ruralité. Le ministère a accueilli la remise des prix de l'appel à initiatives Rural'Innov du fonds de dotation Familles Rurales RURAL MOUV. Ces contacts répétés démontrent la reconnaissance de l'action de Familles Rurales en faveur des territoires ruraux. Les relations de qualité établies avec le ministère et l'Agence



nationale de cohésion des territoires (ANCT), qui représentent un enjeu important pour le réseau, notamment pour impulser de nouvelles actions à l'image du projet autour des mobilités, se sont poursuivies malgré l'instabilité politique.

Guylaine Brohan a également rencontré Laurence Garnier, secrétaire d'État chargée de la Consommation. Ce rendez-vous a été l'occasion de remettre en cause la suppression du financement des associations qui assurent l'accompagnement du dispositif microcrédit personnel, si utile aux familles les plus modestes et menacé de disparition faute de moyens pour sa coordination. La défense du microcrédit personnel se poursuit auprès du gouvernement Bayrou dans le cadre du projet de loi de finances.

« Lors de chacun de ses rendez-vous dans les ministères, Familles Rurales a appelé les pouvoirs publics à mieux reconnaître le rôle majeur des réseaux associatifs. »

La présidente du Mouvement a enfin été reçue par Agnès Canayer, ministre déléguée chargée de la Famille et de la Petite Enfance, pour évoquer les difficultés spécifiques des familles du milieu rural et l'offre de services dans le champ de la petite enfance. Le directeur général, Guillaume Rodelet, a été reçu par Charlotte Galand, conseillère Solidarités du Président de la République, pour témoigner des actions portées par les associations et les fédérations au plus près des habitants.

Tout au long de l'année, Familles Rurales a été auditionné et consulté par les pouvoirs publics. À titre d'exemple, citons les consultations liées au projet de congé de naissance (mis en suspens avec la dissolution de l'Assemblée nationale) conduites par Sarah El Hairy, ministre déléguée chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles. La fédération nationale a également été auditionnée par la commission des affaires sociales du Sénat dans le cadre de la mission d'information sur l'efficacité du contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant et sur ses éventuelles défaillances. La fédération a répondu aux questionnements de l'IGAS concernant les conditions de vie des jeunes dans le monde rural.

Au gré des changements de gouvernements successifs, Familles Rurales a pu assurer son rôle de représentation auprès des pouvoirs publics et a renforcé son statut d'acteur incontournable de la société civile. La fédération nationale, lors de ces rencontres au plus haut niveau, a rappelé à chaque fois le rôle majeur que jouent les réseaux associatifs organisés dans notre pays et appelé à ce qu'ils soient davantage reconnus et soutenus dans leur action d'intérêt général, notamment dans les zones rurales qui subissent depuis de nombreuses années le recul des services de proximité.

## Des propositions concrètes pour un avenir enviable dans les ruralités

Familles Rurales prône une vision d'avenir où ruralité rime avec modernité et solidarité. Le Mouvement met en avant le rôle central des associations et des acteurs locaux dans la création de solutions adaptées, soulignant la nécessité d'un engagement fort des pouvoirs publics pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale.

### Réduire les fractures sociales et territoriales

Avec 18 propositions concrètes, l'objectif est de soutenir les familles et de bâtir un modèle durable et résilient au bénéfice de tous.

#### 3 PRIORITÉS, 18 PROPOSITIONS

**Urgence du pouvoir d'achat :** garantir un « Bouclier Qualité Prix » sur les produits essentiels pour une alimentation saine et durable, renforcer les aides comme le chèque énergie, réguler les prix de l'électricité, et encourager les transports collectifs par une TVA réduite. La taxation des marges excessives et des profits exceptionnels dans l'énergie figure également parmi les priorités.

**Services de proximité :** instaurer un socle minimum de services publics pour garantir l'accès à la santé, à l'éducation, et à la mobilité dans tous les territoires. Doubler le nombre de centres de santé, lutter contre les déserts médicaux, et simplifier le développement des transports d'utilité sociale pour mieux connecter les zones rurales.

**Transition écologique :** réformer et simplifier MaPrimeRénov', renforcer les exigences de performance énergétique, et soutenir les agriculteurs dans leur transition. Promouvoir une alimentation locale et durable avec un plan national du « manger mieux ». Enfin, rendre les véhicules électriques plus accessibles et développer la mobilité des jeunes via un « Pass-rail ».



## Défendre une politique rurale ambitieuse avec le Parlement rural Français

Cofondé en 2019 par Familles Rurales, le Parlement rural français (PRF) est un centre de réflexions et de propositions visant à inspirer les politiques publiques destinées aux territoires ruraux.

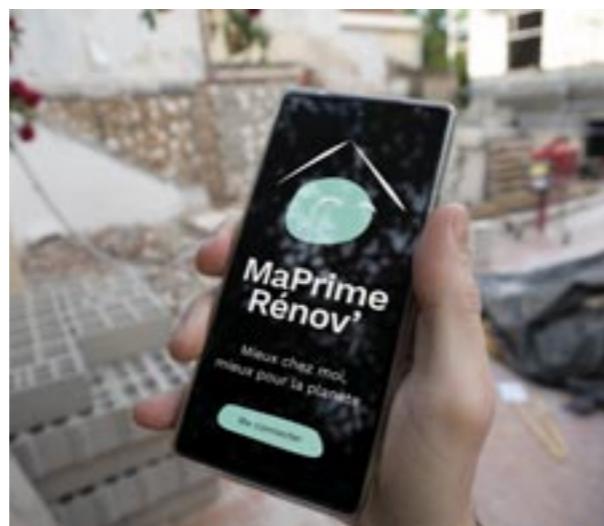
Membre du comité directeur de l'association, Familles Rurales a pleinement participé aux actions conduites en 2024. Deux sessions territoriales ont été organisées et ont permis d'aborder des sujets très concrets pour les habitants des zones rurales.

À Albi, une rencontre autour de la thématique « **Services publics, services aux publics** » a été organisée en partenariat avec l'Université Champollion d'Albi. Le ministre Stanislas Guerini, des représentants des directions générales des services de l'État, des parlementaires, des élus locaux, des étudiants et divers acteurs des ruralités ont échangé sur les solutions envisageables pour améliorer le déploiement et l'accès aux services.

À Paris, une rencontre intitulée « **Énergies et ruralités : comment relever le défi** » a mis en relief l'importance d'adapter la transition énergétique aux spécificités des 25 000 communes rurales afin de garantir une décarbonation efficace et équitable. Familles Rurales est intervenu lors des différentes tables rondes pour rappeler la spécificité des

problématiques de la ruralité concernant notamment les énergies de chauffage.

Par ailleurs, en septembre 2024, le Parlement rural français a organisé la première remise des prix du **Prix Médias et Ruralités** en présence de la ministre Françoise Gatel. Parmi les plus de 600 candidatures présélectionnées dans 8 catégories différentes, les jurys - composés de journalistes, éditeurs, élus, partenaires et responsables des ruralités - ont désigné 22 lauréats pour une dotation globale de 50 000 euros.



## Pour une Europe durable et solidaire

À l'occasion des élections européennes du 9 juin 2024, Familles Rurales a présenté une série de 14 propositions ambitieuses pour une Europe plus durable et solidaire. Dans un contexte d'instabilité internationale, d'urgence écologique et de défiance croissante envers les institutions européennes, Familles Rurales a réaffirmé son attachement à un projet européen fort, protecteur et solidaire. Avec ces propositions, le Mouvement souhaite réenchanter le

projet européen en conciliant progrès social, justice économique et préservation environnementale. Cette vision d'une Europe plus proche des citoyens, particulièrement des habitants des territoires ruraux, incarne son engagement pour construire un monde durable, respectueux de l'humain, socialement juste et économiquement viable. Elle se traduit par :

### Une politique de cohésion renforcée pour les territoires ruraux

Face à la fracture territoriale, Familles Rurales propose un **agenda rural européen** pour garantir des moyens adaptés aux zones rurales et renforcer les services publics essentiels. La mobilité décarbonnée, l'accès équitable aux soins, au numérique, à la formation et à un logement décent figurent parmi les priorités pour réduire le sentiment d'abandon et valoriser les dynamiques locales.

### La transition écologique et solidaire au cœur de l'Europe

Le pacte vert européen doit s'accompagner de **mesures inclusives** : aides directes pour la rénovation thermique et la mobilité durable, soutien aux agriculteurs dans la transition écologique et adoption de normes environnementales strictes pour les importations afin de lutter contre la concurrence déloyale. Ces initiatives visent à garantir une souveraineté économique et alimentaire tout en respectant les objectifs climatiques.

### La protection du pouvoir d'achat et de la santé des citoyens européens

Familles Rurales appelle à une réforme du marché de l'énergie pour protéger les consommateurs des fluctuations et garantir un **accès équitable** à ce bien essentiel. D'autres mesures incluent la régulation des marges abusives dans l'agroalimentaire, l'étiquetage transparent des produits, et l'application stricte du principe de précaution pour garantir des pratiques respectueuses de la santé et de l'environnement.

### La valorisation de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire, qui répond à des besoins locaux tout en créant des emplois non délocalisables, doit être davantage reconnue et soutenue au niveau européen. Familles Rurales propose de simplifier l'accès des associations aux financements européens, de protéger leur modèle non lucratif et de créer un statut spécifique pour les réseaux associatifs nationaux organisés jouant un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques publiques.



## Pouvoir d'achat : défendre les intérêts des familles

Inflation alimentaire flirtant avec les 20%, prix du litre du carburant dépassant la barre des 2 euros, envolée des prix de l'énergie à +31,5%, le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau été mis à rude épreuve en 2024. Dans ce contexte, Familles Rurales a rempli sans relâche sa mission de défense des intérêts matériels et moraux des familles auprès des pouvoirs publics, en particulier par des interpellations répétées aux ministères de l'Économie et de la Transition énergétique.

**« En 10 ans, l'augmentation du prix des fruits (50%) et des légumes (70%) est en net décrochage avec l'évolution du salaire moyen par tête (+22%). »**

*Observatoire des prix de l'alimentation, Familles Rurales, 2024*

La publication des Observatoires des prix de l'alimentation et de l'étude sur l'impact du « trimestre anti-inflation », ont permis de souligner la contradiction entre l'injonction du manger sain et l'envolée des prix du panier alimentaire.

Alors que 20 milliards d'euros sont dépensés chaque année par l'assurance maladie pour soigner des pathologies évitables à condition de manger mieux, Familles Rurales s'est indigné du manque d'ambition des pouvoirs publics en matière de prévention.

Familles Rurales a plaidé pour la mise en place d'un « plan alimentaire » instaurant :

### Au niveau national

- Une allocation alimentaire mensuelle, ciblant les seuls produits bons pour notre santé à destination de l'ensemble des consommateurs vivant sous le seuil de pauvreté ;
- Une transparence des marges et la modération de celles manifestement excessives afin de ne pas compromettre l'accès des consommateurs aux produits sains pour leur santé ;



- L'abandon des « sur-marges » imposées par la loi (seuil de revente à perte + 10%) ;
- La mise en place d'un « Bouclier Qualité Prix », y compris dans l'Hexagone, afin de proposer un panier composé d'une cinquantaine de produits bons pour la santé, pour l'environnement et pour notre pouvoir d'achat, dont les prix seraient plafonnés à l'instar de ce qui se pratique en Outre-mer.

### Au niveau communautaire

- L'ouverture aux activités péri-scolaires et extra-scolaires des financements européens pour promouvoir les produits alimentaires dont les enfants ont besoin pour « bien grandir ». Ces financements existent mais sont sous-utilisés par la France, car réduits au seul cadre scolaire.

## Santé : représenter les usagers, défendre les spécificités des territoires ruraux

Membre fondateur de France Assos Santé, Familles Rurales poursuit ses actions en matière de démocratie en santé. Fort de ses représentants des usagers, le Mouvement est ainsi aussi bien investi dans des initiatives de terrain au sein du réseau, qu'à l'échelle nationale, dans des actions de plaidoyer.

En 2024, la question de la fin de vie et l'évolution réglementaire ont été au cœur des échanges avec les représentants des usagers. Hélas, la dissolution de l'Assemblée nationale est venue stopper le processus législatif.

Le Mouvement a par ailleurs poursuivi son investissement au sein du collectif France Assos Santé dont il est membre du Bureau. Parmi les différents dossiers de fond menés en 2024, la réactivation du groupe centré sur l'alimentation et le relai en novembre d'une enquête sur les coûts cachés en santé. Citons enfin la campagne « Représentants des usagers dans notre système de santé POURQUOI PAS VOUS ? » menée par le collectif.

S'agissant de l'**information due aux patients**, Familles Rurales a participé au groupe de travail sur la rénovation du pictogramme femme enceinte apposé sur les boîtes de médicament.

Le Mouvement est par ailleurs régulièrement sollicité pour donner un avis par l'Agence nationale de sécurité du médicament ou la Haute autorité de santé.

## Spécificités des usagers en milieu rural

En mai 2024, lors du colloque organisé par l'association Pharma Système Qualité sur « La part des pratiques non conventionnelle dans la pharmacie », le Mouvement a porté la voix des usagers auprès des représentants des professionnels de santé et notamment des pharmaciens. Les **attentes spécifiques des familles dans la ruralité** vis-à-vis des services offerts par les pharmaciens et

l'importance de ne pas accroître le reste à charge des patients-consommateurs, ont été au centre des propos.

Enfin, Familles Rurales a salué la consécration de la « liberté d'avorter » dans la Constitution tout en faisant part de ses interrogations vis-à-vis de son efficience pour certaines femmes éloignées des établissements de santé et les difficultés liées à l'accès aux services de santé, particulièrement en milieu rural.

## POUR UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE

Familles Rurales plaide pour :

- Rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score au niveau européen ;
- Rendre obligatoire l'origine géographique du produit et de ses matières premières ;
- Mieux encadrer les publicités sur les produits nocifs pour la santé et pour la planète et interdire celles à destination des enfants promouvant les produits alimentaires défavorables à leur santé ;
- Appliquer strictement le principe de précaution en interdisant tout produit susceptible d'avoir un impact négatif sur la santé humaine et/ou la biodiversité.

## Actions en justice

Si Familles Rurales favorise toujours la concertation, y compris dans le cadre de litiges de masse, lorsque le professionnel refuse d'entendre raison, le Mouvement n'hésite pas à porter la voix de l'intérêt collectif des consommateurs devant les juridictions. En 2024, deux procédures ont ainsi été remportées au bénéfice des familles.

### La société Belambra Clubs condamnée en raison de nombreuses clauses abusives dans ses contrats

Cette action engagée par Familles Rurales en 2017 s'est soldée début 2024, après l'extinction du délai pour former un pourvoi. La Cour d'appel de Paris, qui avait confirmé par un arrêt daté du 15 décembre

Familles Rurales a obtenu la condamnation en justice de 2 géants dans leurs secteurs respectifs : Belambra pour le tourisme, Free Mobile pour les communications électroniques.



2023, le caractère abusif de plusieurs clauses, créant un déséquilibre au détriment des clients, avait enjoint la société Belambra Clubs à se conformer au droit des consommateurs en janvier 2024.

Plusieurs millions de consommateurs ont été concernés par ces clauses depuis l'introduction de cette procédure en 2017. La condamnation de la société Belambra Clubs a été notamment motivée par une information précontractuelle parfois défaillante et/ou insuffisante, ou encore par la manière dont certaines demandes de modification ou d'annulation de séjours ont pu être réalisées voire refusées.

Cette action aura ainsi permis de mettre fin à une pratique défavorable aux millions de clients de ces clubs de vacances.

### Free Mobile condamné pour pratiques commerciales trompeuses

En France, il existe 3 bandes de fréquences 5G (700 MHz, 3,5GHz et 26 GHz). Toutes ne se valent pas et chacune dispose de spécificités propres : meilleure pénétrabilité au sein des bâtiments et/ou débits renforcés et/ou couverture plus ou moins large et/ou moindre latence...

Lors du lancement des premières offres fin 2020, Familles Rurales avait reproché à l'opérateur Free Mobile d'induire sciemment les consommateurs en erreur quant aux performances de son réseau. Pire encore, l'opérateur les avait contraints à s'équiper de mobiles « compatibles 5G » (les plus onéreux à l'époque) pour bénéficier d'une offre pourtant annoncée « sans surcoût ». Face au refus de la société Free Mobile d'adopter une communication plus « loyale », l'association avait engagé une procédure début janvier 2021.

Par un arrêt daté du 22 novembre 2024, la Cour d'appel de Paris a donné raison à Familles Rurales et a notamment jugé de trompeuses :

- L'allégation consistant à annoncer un « débit ultra rapide jusqu'à 3 fois plus rapide que la 4G » ;



- La déclaration relative à « l'absence de surcoût », les consommateurs ayant notamment dû s'équiper de téléphones « compatibles 5G », les premiers à être commercialisés à l'époque et donc souvent les plus onéreux ;
- L'annonce d'une « large couverture : déjà 40% de la population couverte par la 5G en France » ;
- « La cartographie de la couverture du réseau 5G sur son site internet ».

Familles Rurales a salué le travail de motivation des magistrats et étudie la possibilité de poursuivre par une action de groupe visant à indemniser les consommateurs ayant dû s'équiper de téléphones onéreux pour profiter des débits indument annoncés.

Le Mouvement devra en effet préalablement attendre que la Cour de cassation confirme la position des juges d'appel puisque l'opérateur Free Mobile a engagé un recours auprès de la plus haute juridiction française afin de voir annulée cette décision.

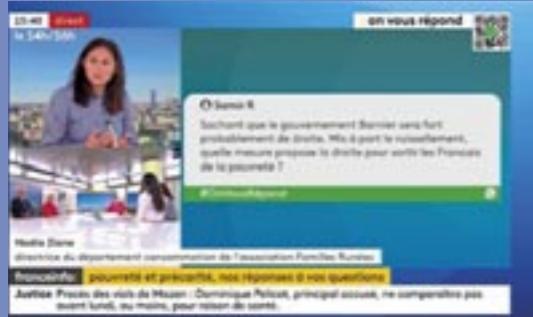
## Familles Rurales à la pointe de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération

L'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) est un modèle économique qui repose sur la mise à disposition d'un usage plutôt que la propriété et l'achat neuf d'un bien ou d'un service. Il a pour objectif global une réduction de l'impact de nos modes de consommation sur les ressources et une augmentation de la valeur créée par l'usage du bien ou du service. Dans le cadre de ses engagements en matière de transition écologique, Familles Rurales a mené les discussions en tant que Rapporteur pour le collège des consommateurs lors des débats qui se sont tenus sous l'égide du Conseil National de la Consommation au ministère de l'Économie.

L'avis issu des travaux, dont l'objectif partagé a été de faciliter le développement de ce modèle économique plus vertueux, a intégré les propositions des consommateurs en 10 recommandations qui concernent notamment la communication, la transparence, la pédagogie, l'évaluation et la sécurisation autour de ce concept encore mal connu du grand public.

L'avis a été enrichi d'un rapport. Ils ont été remis au secrétaire d'État en charge de la Consommation au ministère de l'Économie. Gageons qu'ils contribuent à favoriser un modèle de consommation plus sobre et vertueux !





## La communication : informer, mobiliser, fédérer



Cette année a été marquée par le 80<sup>ème</sup> anniversaire de Familles Rurales. Une célébration organisée pour dégager le sens de l'engagement présent, mobiliser sur les défis actuels et fédérer l'ensemble du Mouvement autour d'une projection commune.

Par ailleurs, pour représenter les familles et défendre leurs intérêts, Familles Rurales a déployé trois modes d'action : les propositions auprès des pouvoirs publics, les études et le plaidoyer et enfin, la sensibilisation des leaders d'opinion et du grand public via les médias et des publications.

En 2024, la présence médiatique a constitué une importante tribune pour les positions du Mouvement. Cette visibilité résulte d'un travail de longue haleine avec la presse pour sensibiliser les journalistes aux sujets des ruralités. Elle est par ailleurs nourrie par la convergence entre les préoccupations des Français dans un contexte de crise (pouvoir d'achat, services publics, mobilités, défis écologiques...) et la capacité de Familles Rurales à porter leur voix et présenter des propositions fondées sur son expérience de terrain et son expertise nationale.



## RURAL MOUV, le fonds de dotation de Familles Rurales au service des transitions dans les territoires

Créé en 2018, le fonds de dotation RURAL MOUV soutient les projets innovants dans les territoires ruraux. Outil philanthropique visant à mobiliser les énergies, RURAL MOUV est notamment soutenu par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, Orange, Engie et Harmonie Mutuelle.

### RuralInnov' 2024 : innover pour une alimentation durable

Consacrée à l'alimentation durable, l'édition 2024 de l'appel à initiatives RuralInnov' a mis en lumière des projets qui favorisent la transition écologique et sociale tout en répondant aux enjeux de santé publique et de sécurité alimentaire. La remise des prix s'est tenue le 10 décembre au ministère de la Ruralité, en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée en charge de la Ruralité. Mécènes, parlementaires, partenaires et administrateurs de Familles Rurales étaient présents à cette occasion. Ce moment de partage et d'émotion a permis à chaque porteur de projet d'être mis à l'honneur et de présenter l'ambition, l'énergie et l'engagement des bénévoles et salariés mobilisés au service de leurs territoires.

Un grand bravo aux lauréats pour leur contribution à une ruralité innovante et durable !

### Lauréats RuralInnov' 2024

**1<sup>er</sup> Prix :** « Végétalisation et jardin nourricier au cœur de la crèche », association Familles Rurales Chamboul'tout (Laillé, Ille-et-Vilaine)

Création d'une crèche « verte » avec un jardin nourricier consommé en circuit court, impliquant parents et bénévoles.

**2<sup>e</sup> Prix :** « Ressourcerie alimentaire », association Familles Rurales Ambierle (Loire)

Collecte d'inventus locaux pour lutter contre le gaspillage alimentaire, ateliers éducatifs et équipements pour conserver et transformer les aliments.

**3<sup>e</sup> Prix :** « Épicerie sociale et solidaire de produits locaux », association L'Assemblée (Saint-Julien-Chapteuil, Haute-Loire)

Transformation d'un café associatif en une épicerie solidaire promouvant la production locale et la mixité sociale.

**Prix coup de cœur :** « Alimentation : action ! », Familles Rurales Piège Lauragais (Cazalrenoux, Aude)

Sensibilisation aux enjeux alimentaires par des animations locales et la création collective de contenus audiovisuels.

En plus de ces quatre premiers prix, RURAL MOUV a soutenu :

- 8 autres lauréats pour une enveloppe globale de 107 523 euros ;

- Les Bourses Jeunes Actions ! en 2024, à hauteur de 10 000 euros, ainsi que les 14 expérimentations du projet Mobilités porté par la fédération nationale, pour un montant de 70 000 euros.



## DÉVELOPPER LES SYNERGIES POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Chaque jour, dans l'Hexagone et les Outre-mer, le réseau d'associations et de fédérations Familles Rurales répond aux besoins des habitants : aide à domicile, microcrédit, accueils de loisirs, activités culturelles ou sportives... L'offre est variée, adaptée aux attentes des familles.

Au-delà de ces activités et services déployés partout en France, la fédération nationale porte une ambition : celle de se saisir des enjeux contemporains, d'accompagner les changements et faire des ruralités des territoires d'avenir.

À travers le développement de projets structurants à l'échelle nationale, axés sur les nécessaires transitions, la fédération nationale suscite des dynamiques collectives et accompagne l'ensemble du réseau pour lui donner l'envie et les moyens de relever les grands défis de notre temps.

# DE GRANDS DÉFIS À RELEVER COLLECTIVEMENT

La fédération nationale pilote des projets d'envergure nationale qui répondent à des besoins encore mal couverts dans les villages et les campagnes. Les sujets sont variés : ainsi, après avoir développé les tiers-lieux, contribué à réduire la fracture numérique, ou encore engagé le réseau dans une démarche de développement durable, Familles Rurales poursuit son engagement en faveur des transitions. En 2024, le Mouvement était également au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques pour accompagner les consommateurs.

## Mobilités : ça bouge dans les territoires !

Acteur historique de la mobilité solidaire depuis les années 80, Familles Rurales s'engage dans une nouvelle dynamique pour stimuler la mise en place de solutions innovantes et de mobilités plus durables.

La question de la mobilité n'est pas nouvelle dans les territoires ruraux. Les enjeux qu'elle sous-tend ont néanmoins évolué. Aujourd'hui, proposer des solutions alternatives à la voiture revêt non seulement une dimension sociale, mais aussi environnementale. Dans cette perspective, la fédération nationale a répondu à un appel à projets

### La mobilité dans les territoires ruraux

20 km, c'est la distance moyenne domicile-travail

5 000 € par an en moyenne, c'est ce que coûte une voiture pour un ménage, soit 10 à 12% de son budget

Sources : Ademe et Cerema

lancé à l'automne 2023 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sur les transitions et les mobilités. Lauréate, elle a mis en œuvre en 2024 un programme d'action complet pour développer avec le réseau des solutions sur le terrain : expérimentations, formations, webinaires, animation de réseau et outillage.

### Dynamiser des solutions de mobilités solidaires et durables

L'objectif pour la fédération est double : il s'agit de soutenir des initiatives locales portées par des associations ou des fédérations, mais aussi d'expérimenter de nouvelles solutions de mobilité.

Un appel à projets financé par RURAL MOUV, le fonds de dotation de Familles Rurales, a permis d'aider 14 porteurs de projet partout en France. Les équipes ont été accompagnées et suivies dans la mise en place de leurs projets à des échelles territoriales différentes : locales, intercommunales, interdépartementales ou régionales.

Les projets se répartissent en trois catégories :

- Le transport d'utilité sociale (avec des véhicules individuels thermiques ou associatifs électriques) qui permet à des chauffeurs bénévoles d'aider les



personnes, souvent seniors, dans leurs déplacements quotidiens ;

- Des véhicules partagés, en général des minibus mutualisés, mis à disposition entre associations, avec des collectivités ou loués à des particuliers ;
- Les deux-roues : vélos classiques ou électriques, scooters électriques et véhicules intermédiaires type rosalie.

Dans le détail, on trouve parmi ces initiatives la création de nouveaux services de transport d'utilité sociale, l'essaimage de ces services à d'autres communautés de communes, la mise à disposition de vélos et de scooters électriques pour faciliter l'accès des jeunes à des formations, l'implantation de navettes électriques, ainsi que des actions de sensibilisation à la pratique du vélo dans les accueils de loisirs.

Certains projets impliquent les habitants dans l'identification des besoins, tandis que d'autres apportent des solutions sur-mesure en fonction des publics cibles et de l'offre existante, ou cherchent à faire évoluer les pratiques.

### Un travail en réseau

Pour conduire ce projet, la fédération nationale a mobilisé ses partenaires classiques (Ademe, AMRF, Intercommunalités de France, CCMSA, RURAL MOUV...) et recherché de l'expertise et du savoir-faire auprès d'acteurs spécialisés (Cerema, Fédération des usagers de la bicyclette (FUB), Club des villes et territoires cyclables et marchables...). Les partenaires ont pu suivre le projet et se concerter lors de deux comités de pilotage organisés en mai et en octobre.

À partir du printemps, la fédération nationale a proposé une série d'activités : plusieurs regroupements en mai-juin (laureats, référents mobilités...), un cycle de webinaires thématiques mensuels « Parlons mobilités » à partir de septembre (transport d'utilité sociale, vélo, diagnostic, coopération avec les collectivités...) et deux formations à distance en novembre.

Des contacts, des alliances et des partenariats avec des acteurs nationaux de l'écosystème de la mobilité (Mob'in, Mobicop, Croix Rouge Mobilités...)

permettent d'envisager pour 2025 des projets collectifs et un plaidoyer commun pour une mobilité solidaire, inclusive et durable et des solutions portées par le secteur de l'économie sociale et solidaire.

### Familles Rurales, acteur des mobilités

Ainsi, la fédération nationale a participé et est intervenue dans le cadre de plusieurs événements nationaux d'autres organisations : congrès de la FUB en février à Grenoble, comité de pilotage du programme Vélo-Egaux de la FUB en juillet, journée de la Croix Rouge mobilités en décembre à Paris notamment.

Elle est aussi intervenue au Forum « Mobilité solidaire », organisé par la fédération régionale Familles Rurales Grand Est le 21 novembre 2024, qui a réuni une centaine de chauffeurs bénévoles.

Cette année a permis de conforter Familles Rurales dans le paysage des acteurs de la mobilité du quotidien et des opérateurs de transport solidaire. Elle a fait émerger quatre axes de travail pour les années à venir :

- Consolider le transport d'utilité sociale et le questionner pour diversifier ses utilisateurs, construire son modèle économique et l'inscrire dans une perspective de transition écologique et énergétique ;
- Développer de nouvelles solutions et poursuivre les expérimentations ;
- Inclure dans les lieux de proximité gérés par Familles Rurales (Espaces de Vie Sociale, tiers-lieux, Relais familles, espaces France services...) des services de mobilité en lien avec l'écosystème local pour constituer des bouquets de services ;
- Accompagner le changement de pratiques en milieu rural par des actions et des outils ciblant des publics variés (enfants, jeunes, parents, familles, seniors, actifs...).

Ce programme de travail s'appuiera sur une collaboration active avec les partenaires identifiés de l'écosystème de la mobilité afin d'apporter de l'ingénierie et un soutien financier aux associations et fédérations Familles Rurales.



### Alimentation durable : la sensibilisation au menu des enfants

En France, plus d'un enfant sur 6 est touché par le surpoids ou l'obésité<sup>1</sup>. Face à ce constat préoccupant, Familles Rurales a mené une expérimentation auprès d'un millier d'enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans, fréquentant les accueils collectifs de mineurs des trois fédérations départementales du Doubs, de Vendée et de l'Orne.

1. Selon l'enquête nationale ObEpi-Roche (2020), le surpoids et l'obésité touchaient environ 18% des enfants de 2-7 ans dont 4,5% d'enfants obèses dans cette tranche d'âge. Et, selon l'étude Esteban de Santé Publique France (2015-2016), 17% des enfants de 6-17 ans étaient en surpoids ou obèses, dont 4% en situation d'obésité.

### L'alimentation : un jeu d'équilibre

Réalisée avec le soutien de l'Agence pour l'information et la recherche sur les fruits et légumes (Aprifel), cette expérimentation a pris la forme de deux jeux : le jeu du self-service et le jeu J'en mange 5. Elle s'est déroulée durant les vacances scolaires estivales et d'octobre ainsi qu'en péri-scolaire à partir de la rentrée.

Le jeu du self-service, outil pédagogique créé par Familles Rurales, permet d'évaluer si le menu choisi par les joueurs est équilibré ou non. Réalisé en deux phases, avant et après sensibilisation, le jeu a permis de souligner que seuls 2,8% des enfants ont été capables d'équilibrer leur menu dans la première phase. Après sensibilisation, les enfants ont :

- Davantage choisi l'eau comme boisson (de 33% à 67%) ;
- Composé leur dessert avec plus de fruits (de 61% à 71%) ;
- Réduit le nombre d'assaisonnements ajoutés : la proportion de joueurs n'ajoutant pas d'assaisonnement est passée de 34 à 50% ;
- Choisi davantage de légumineuses (lentilles) à la place d'un élément carné de 9% à 27%.

Plus surprenant, les animations ont permis d'interroger le choix d'une boisson alcoolisée par certains joueurs. En effet, près de 2% des enfants choisissent la bière et ce depuis le plus jeune âge (entre 6 et 12 ans). Celle-ci est abandonnée au deuxième passage.

Ainsi cette expérimentation souligne la capacité des enfants à comprendre et mettre en pratique des recommandations nutritionnelles.

Le jeu J'en mange 5, mis à disposition par l'Aprifel, a servi de support pour évaluer la connaissance des fruits et légumes par les enfants. Les 341 joueurs, en connaissance, en moyenne, un peu plus de la moitié. Ils étaient 46% à déclarer en manger et 27% affirmaient les apprécier contre 17% ne pas les aimer. Plus inquiétant, 23% des enfants ont déclaré ne jamais en avoir goûté.

Familles Rurales entend poursuivre ces animations auprès des plus jeunes dans les prochaines années afin de les accompagner dans l'acquisition de bonnes habitudes. Il est, en effet, plus facile de construire dès le plus jeune âge un environnement plus sain pour les enfants que de déconstruire ultérieurement des modèles établis défavorables à leur santé.





## Jeux Olympiques : pour rester sport avec les consommateurs

Parce que les Jeux Olympiques (JO) pouvaient constituer une opportunité pour des acteurs peu scrupuleux de tromper les visiteurs et consommateurs, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a lancé un appel à projets visant à « orienter, accompagner et traiter les litiges des consommateurs sur les sites de compétition », dont Familles Rurales a été lauréat.

Les projets mis en place par le Mouvement se sont déclinés sur 5 territoires, engageant la fédération nationale, les fédérations du Loiret, des Landes, de la Vendée et de l'Indre.

Ils poursuivaient trois objectifs principaux :

- **Soutenir les initiatives locales** visant à accompagner les consommateurs au plus près des lieux de compétition ;
- **Prévenir tout litige** de consommation lié aux JO en sensibilisant les consommateurs français ou étrangers en amont des événements sportifs ;

**« Les Jeux ont été une formidable opportunité pour travailler ensemble, orienter et accompagner les consommateurs, accroître la visibilité de notre Mouvement, mais aussi de créer et pérenniser des partenariats, notamment avec les professionnels de l'hôtellerie et du tourisme, dans un esprit de partage et de convivialité toute olympique ! »**

**Guylaine Brohan,**  
présidente de la fédération nationale

- Proposer un accompagnement adapté par cible (jeunes, personnes en situation de handicap, touristes) ayant un litige.

Pour y parvenir, de nombreux moyens ont été déployés.

### Pièges à consommer spécial JO

Le jeu « Pièges à consommer » a été adapté dans une version « spéciale JO », traduit en anglais grâce à un partenariat avec le Centre Européen des

Consommateurs (CEC), puis diffusé dans les différents pays européens.

Il a servi de support à l'animation de plus d'une trentaine d'ateliers, de rencontres et d'événements (foires, salons...) dans les fédérations impliquées tout au long du premier semestre 2024, en préparation des JO. Ce sont ainsi plus de 1200 personnes qui ont pu profiter des animations de sensibilisation ludique aux règles du droit de la consommation et éviter toute arnaque ou litige en prévention des Jeux ! Il a également servi de support d'animation sur les stands autour des lieux de compétition et du passage de la flamme pendant la durée des sessions de Jeux Olympiques et Paralympiques.

### Des stands partout en France

Les fédérations ont animé de nombreux stands lors des passages de la flamme dans les différentes régions ainsi que pendant les épreuves autour des lieux de compétition, contribuant ainsi à l'orientation et l'information des spectateurs.

### Une permanence téléphonique trilingue

Enfin, la fédération nationale a assuré, grâce à une équipe de 6 bénévoles et salariés, une permanence téléphonique trilingue avec une adresse mail dédiée pour répondre aux consommateurs pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques.



*La visibilité de Familles Rurales a été décuplée pendant les JO via de nombreux supports de communication (roll up, comptoirs...) mais aussi grâce à une communication soutenue sur le web, les réseaux sociaux et dans les médias.*





## FÉDÉRER LE RÉSEAU AU SERVICE D'UN PROJET AMBITIEUX ET PARTAGÉ

Le Mouvement Familles Rurales est fort de 1700 associations locales fédérées dans 65 fédérations départementales et 10 fédérations régionales. Il compte 25 000 bénévoles et 14 000 salariés.

La fédération nationale, en tant que tête de réseau, a pour mission de mobiliser l'ensemble des forces vives du Mouvement autour d'un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque association, chaque bénévole ou salarié, partout en France, puisse trouver les ressources pour se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.



## VIE INSTITUTIONNELLE

**Renouvellement du Conseil d'Administration, multiplication des déplacements dans les fédérations et associations, célébration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Mouvement... L'année 2024 a permis de renforcer la dynamique fédérale autour de valeurs communes.**

Le Conseil d'Administration (CA) national s'est renouvelé en 2024, avec la ratification des candidatures de trois administratrices et administrateurs cooptés en 2023, le renouvellement de mandat de deux administratrices et l'élection de sept nouveaux membres. Pour favoriser l'intégration des nouveaux élus et impulser une dynamique de travail de la nouvelle gouvernance, les administrateurs se sont réunis en séminaire à Malbuisson dans le Doubs avec les membres du Comité National Jeunesse (CNJ) et l'équipe nationale des salariés.

**Une dynamique stimulante**  
Axés sur les missions de la fédération nationale, la connaissance des équipes et des services et

l'appropriation du plaidoyer du Mouvement, le séminaire a été l'occasion également de mieux connaître la fédération du Doubs, son organisation, ses activités, ses atouts et spécificités. Des débats thématiques autour des positions du Mouvement sur des sujets aussi divers que le service public de la petite enfance (SPPE), le zéro-artificialisation nette (ZAN), la fin de vie, l'accès aux droits sociaux des jeunes, et la gestion de la ressource en eau, ont permis à chacun de prendre part au collectif tout en donnant le « La » de la dynamique de travail de la nouvelle gouvernance.

### Renforcement du dialogue avec les fédérations et associations

Dans le prolongement de la consolidation des liens initiée avec les fédérations en 2022 et 2023, la présidente a sollicité les membres du CA pour participer aux Assemblées Générales fédérales. Présents à l'invitation des fédérations dans 48 d'entre elles, les administrateurs ont pu conforter leur connaissance du réseau, mesurer les actions et réussites locales et prendre en

compte les préoccupations des équipes bénévoles et salariées. La présence, l'ouverture, la participation lors de ces assemblées renforcent le dialogue avec les fédérations et les associations représentées et donnent sens et corps au Mouvement.

La présidente a poursuivi ses visites sur site au cours de missions d'un à trois jours auprès de douze fédérations et dans la plupart des cas de leurs associations, dans le Doubs, les Landes, le Tarn, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, l'Île-de-France, l'Eure-et-Loir, la Mayenne, la Gironde, les Deux-Sèvres ainsi qu'à la Réunion et à Mayotte à l'occasion d'une mission dans l'Océan Indien pour marquer les 10 ans de la création de ces deux fédérations. Les échanges in situ avec les associations, mais aussi avec les partenaires publics et privés, ont permis de mesurer les résultats de l'action fédérale et l'image positive du Mouvement Familles Rurales sur les territoires.

La présidente a également accueilli à la fédération nationale le président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, celui de la fédération de la Manche et la présidente de la fédération du Morbihan pour des échanges relatifs aux enjeux du développement fédéral.

### Une année riche en actualités

L'Assemblée Générale s'est tenue à Paris. Elle a réuni 106 participants et 59 fédérations étaient présentes ou représentées. En plus des délibérations statutaires relatives à l'activité et aux finances, l'Assemblée Générale a procédé au renouvellement du tiers sortant du CA, à la désignation des représentants dans les instances paritaires et de la commission nationale d'arbitrage. Un séminaire des représentants des fédérations d'Outre-mer et une session de travail du CNJ se sont tenus également avant et après l'AG dans la continuité des années précédentes.

Les travaux du Conseil d'Administration et du Bureau réunis respectivement à 7 et 8 reprises ont plus particulièrement porté sur la préparation des rendez-vous institutionnels dont l'organisation du 80<sup>ème</sup> anniversaire, l'évolution du Fonds de Garantie Sogama, la réforme des statuts, le suivi des fédérations, le suivi des projets nationaux autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, des mobilités, de la transformation numérique et de la mise en place des nouvelles solutions de paiement en ligne.



## DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ET LA SOLIDARITÉ

La fédération nationale a poursuivi son action pour permettre au Mouvement de se moderniser et se développer, dans une perspective de transfert de compétences, de coopération avec les associations et fédérations et de mobilisation de financements, notamment au plan européen. L'année 2024 a aussi été marquée par la consolidation de la présence de Familles Rurales dans les territoires ultramarins et la nécessaire solidarité du réseau pour faire face à l'urgence et œuvrer à la reconstruction de Mayotte.

### Réforme de l'adhésion : une dynamique d'ouverture

Amorcée à l'automne 2021, la réforme de l'adhésion a notamment instauré en mars 2023 la possibilité pour les fédérations d'expérimenter l'ouverture à de nouveaux membres : les organismes associés. Plusieurs fédérations ont ainsi modifié leurs statuts

tant pour répondre aux attentes de certains partenaires locaux désireux de se rapprocher du Mouvement que pour permettre aux structures Familles Rurales de s'enrichir de la participation d'organisations non constituées en associations familiales.

L'application SAVA a été adaptée en 2024 pour permettre la prise en compte des organismes associés à Familles Rurales.

La commission nationale « organismes associés » s'est réunie à deux reprises en 2024. Les travaux ont permis d'établir un document d'avis de la fédération d'accueil sur une candidature d'organisme associé afin de permettre de structurer les échanges entre organisations et alimenter les réflexions sur l'expérimentation.

Différentes expériences départementales ont été partagées et analysées. Elles font toutes état d'une nouvelle piste possible pour permettre à des organisations de l'économie sociale de se rapprocher de Familles Rurales. Que ces dernières adhèrent ou pas, qu'elles adhèrent en tant que organisme associé ou association affiliée, dans tous les cas, la réforme positionne le Mouvement dans une dynamique d'ouverture.



### Actualisation des statuts : tous à l'œuvre !

Composé de représentants bénévoles et salariés de différentes fédérations, le **groupe national** « **réforme des statuts** » a pour mission d'engager les concertations sur les modifications du cadre statutaire, d'établir des propositions d'évolutions aux différents échelons du Mouvement et de recueillir les expertises nécessaires. La réforme des statuts prend en compte les évolutions des formes d'engagement et des acteurs associatifs.

### Relations associations-collectivités : un appui technique au long cours

Après la crise inflationniste des dernières années, 2024 a été une année de transition et de stabilisation avant d'entrer dans la perspective de l'échéance des élections municipales et communautaires de mars 2026. L'année a été marquée par de nombreux transferts d'activités aux **procédures complexes** (transfert de contrats de travail, reprises des biens...).

### Le chiffre 2024

27 fédérations accompagnées  
(webinaire, formation, appui, conseil...).

#### UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

- 7 réunions du groupe national en plénière ;
- 6 ateliers d'écriture ;
- 2 journées complètes de rédaction ;
- De nombreuses réunions et interactions avec le cabinet Camino Avocats.

La tendance à la remise en cause de conventions historiques s'est poursuivie, nécessitant un **argumentaire juridique** pour tenter d'éviter les remises en concurrence, notamment dans l'Aube, le Calvados et le Finistère. Si Familles Rurales a amélioré son positionnement de gestionnaire de services en emportant de nombreuses commandes publiques au niveau fédéral, les associations locales gestionnaires ont davantage été fragilisées malgré l'appui départemental.



Une **enquête auprès du réseau** a fait l'objet de nombreux retours : 121 réponses issues de 102 associations et 19 fédérations ont été formulées et ont permis de mettre en commun des propositions en matière de gouvernance partagée, de modernisation, et de fonctionnement des instances.

Le groupe poursuit ses travaux sur les statuts des fédérations départementales et territoriales, puis terminera avec ceux de la fédération nationale.



## L'Europe, une opportunité pour dynamiser les territoires ruraux

La fédération nationale poursuit son investissement dans le suivi des fonds européens, pour faciliter leur accès aux fédérations et associations et trouver des financements pour ses grands programmes nationaux et des projets locaux. Elle a ainsi assuré une veille sur les appels à projets de programmes européens nationaux et régionaux et a diffusé dans le réseau plus de 70 appels aux fédérations de 10 régions et 24 départements et en Outre-mer.

La fédération nationale a participé à plusieurs instances, au titre de Familles Rurales et du Mouvement associatif :

- Réunions du Comité national de suivi du Fonds social européen (FSE) et du Comité de pilotage de l'évaluation du FSE ;
- Audition par l'ANCT sur le devenir de la Politique de cohésion après 2027.

Par ailleurs, la fédération nationale anime, pour le compte du Mouvement associatif, le groupe de travail inter-associatif de suivi des fonds européens (avec APF-France handicap, Apprentis d'Auteuil, Croix Rouge, Ligue de l'enseignement...) qui s'est réuni à trois reprises en 2024. Elle s'est associée à la

Certaines fédérations se sont quant à elles retirées des procédures d'appels d'offres.

De la réponse à des questions ponctuelles, l'appui de la fédération nationale évolue vers un **accompagnement de fédérations ou d'associations dans la durée** sur des procédures, des négociations ou des litiges s'étalant sur plusieurs mois. La fédération nationale est intervenue en médiateuse sur plusieurs situations locales. Elle est également sollicitée pour conseil, anticipation des risques et en validation de conventions ou de contrats proposés aux collectivités.

L'offre de formation proposée en 2023 a notamment développé les compétences des professionnels du réseau et l'**autonomisation de plusieurs fédérations** dans la constitution et le dépôt de candidatures. Au niveau local, des associations gestionnaires restent toutefois isolées quand elles ne bénéficient pas d'un appui fédéral et continuent à s'adresser à la fédération nationale.

Si le nombre de fédérations bénéficiaires de formation ou de conseil s'est maintenu à un niveau élevé, l'**accompagnement s'est encore resserré** sur un nombre restreint de fédérations gestionnaires aux demandes récurrentes, notamment dans l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, le Doubs, l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire ou la Seine-et-Marne. Les contentieux semblent diminuer, toutefois, il demeure certaines difficultés dans l'exécution des marchés renvoyant à un cadrage initial insuffisant et donc un besoin d'avant (Aveyron, Bouches-du-Rhône...).

journée Droit de cité « Faire association en Europe » organisée par le Mouvement associatif en janvier.

Après une première rencontre en 2023, l'Agence Erasmus a associé Familles Rurales à sa réflexion stratégique « Inclusion et diversité » pour élargir le champ de ses bénéficiaires et mieux toucher certains groupes cibles dont les **jeunes ruraux**. La fédération nationale a participé à deux réunions et apporté sa contribution.

### Le chiffre 2024

**20% des bénéficiaires du FSE résident en zones rurales.**

Elle a aussi participé à un séminaire d'échange de pratiques entre organisations de jeunesse organisé par l'Agence Erasmus sur les projets européens.

Enfin, le travail de formation et d'accompagnement des fédérations d'Outre-mer réalisé en 2023 a permis en 2024 la **sélection d'un projet de la fédération de La Réunion** porté par un groupe de jeunes sur le développement durable et la protection de l'environnement et du littoral. La fédération nationale a aussi appuyé le dépôt d'un projet de la fédération des Pays de la Loire sur le numérique, sélectionné par l'Agence.

## Développement de Familles Rurales en Outre-mer

Grâce à l'engagement des acteurs locaux et malgré les défis spécifiques rencontrés dans les territoires ultramarins, tels que les intempéries, les tensions sociales et les singularités liées à l'insularité, la fédération nationale s'investit dans l'accompagnement collectif des quatre fédérations présentes à Mayotte, La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe et de l'association territoriale en Guyane.

Une réunion bimestrielle est organisée pour partager les stratégies, les projets en cours, les difficultés rencontrées et les leviers d'action mobilisés. Cette collaboration entre les fédérations, incluant salariés et administrateurs, favorise le co-développement de projets spécifiques au bénéfice de la jeunesse (BAFA/D, ACM, comités jeunes, tiers-lieux éducatifs, étudiants en mobilité...), des seniors (le bien-vieillir), de l'accès au numérique, de l'accompagnement des familles face au handicap et aux problématiques de mobilités, ainsi que de la défense des consommateurs.

En outre, deux séminaires ultramarins sont organisés chaque année, comprenant des formations, afin d'accompagner la dynamique collective, la montée en compétences et d'adapter les outils aux spécificités ultramarines.

La présence des représentants des territoires d'Outre-mer à l'Assemblée Générale favorise leur ancrage dans les orientations du Mouvement.

## Les fédérations de Mayotte et de La Réunion ont fêté leurs 10 ans !

À l'occasion du dixième anniversaire des fédérations de Mayotte et de La Réunion, une délégation de la fédération nationale, accompagnée par la présidente Guylaine Bohan, a réalisé une mission dans l'océan Indien en novembre 2024, pour évaluer le développement des associations et des fédérations dans ces deux territoires.





#### FAMILLES RURALES EN OUTRE-MER

- 28 associations locales
- 1 association territoriale
- 4 fédérations territoriales
- 6 territoires (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon)

La délégation de la fédération nationale a rencontré plusieurs acteurs publics et privés de l'écosystème associatif local, notamment les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la CAF de La Réunion, ainsi que la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte et la DRAJES de Mayotte, sans oublier les collectivités locales partenaires.

Lors de l'Assemblée Générale élective de la fédération de Mayotte, un nouveau bureau a été élu. Les quatorze associations locales présentes ont partagé leurs réalisations et leurs perspectives pour les années à venir.

À l'issue de cette mission, la délégation de la fédération nationale a dressé un bilan et a défini de nouvelles priorités pour enrichir l'accompagnement de ces deux territoires.

#### Solidarité Mayotte

Suite au passage du cyclone Chido qui a dévasté Mayotte le 14 décembre 2024, Familles Rurales a exprimé tout son soutien à ses adhérents Mahorais et aux habitants de Mayotte. Le Mouvement a lancé un appel à la mobilisation de son réseau d'associations et de fédérations pour recueillir des dons et apporter une aide pour faire face à l'urgence.

Conjointement, la fédération nationale s'est engagée dans le cadre des réunions d'urgence initiées par le ministère en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, en étroite collaboration avec la DRAJES de Mayotte.

Une convention de partenariat spécifique a été signée avec la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) pour soutenir un projet de mise en place d'accueils collectifs de mineurs. La fédération Familles Rurales de Mayotte, en collaboration avec les associations locales, mobilise ses ressources pour permettre l'ouverture de ces accueils dès janvier 2025.

#### Nouveau projet de mobilité solidaire en Martinique

La fédération de Martinique a été lauréate de l'appel à projets du fonds de dotation RURAL MOUV, créé par la fédération nationale en 2018. Le projet de mobilité solidaire en Martinique vise à offrir une solution de transport pour les personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un minibus électrique, choisi pour des raisons écologiques, qui propose actuellement deux itinéraires couvrant six communes du territoire. Le projet a débuté à l'automne 2024 avec une vingtaine d'usagers, et il a pour ambition de se développer en une navette solidaire, élargissant ainsi sa couverture territoriale et le nombre d'usagers.



## Ressources humaines

### Concrétisation de la fusion de la Convention Collective Nationale Familles Rurales

Par arrêté d'extension du 24 juillet 2024, publié au Journal Officiel le 6 août dernier, les Branches Éclat, Familles Rurales et de la Pêche de loisirs et Protection du milieu aquatique ont fusionné leur champ d'application professionnel et territorial. Depuis le 7 août 2024, la période des cinq ans, dédiée à la négociation d'accords sur les trois branches, est officiellement ouverte. Objectif visé : procéder à une **harmonisation des dispositions communes**.

Dans ce cadre, les partenaires sociaux ont conclu un **premier accord** relatif au paritarisme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Deux nouveaux accords concernant la formation professionnelle et la durée du travail devraient voir le jour en 2025.

#### LES RH EN 2024

- 16 réunions paritaires de négociations pour les branches ;
- 2 réunions Contacts RH avec les directeurs de fédérations sur les actualités conventionnelles ;
- 2 réunions par mois avec le groupe des plateformes social/RH ;
- 6 journées formation en actualités droit social et ressources humaines ;
- Des webinaires thématiques droit social (prévoyance, mutuelle, Duerp, formation professionnelle...) ;
- + de 1000 questions du réseau traitées.

À l'issue des cinq années, les structures employeurs qui composent le Mouvement appliqueront la convention collective de rattachement Éclat (IDCC 1518), incluant les accords qui auront pu être conclus d'ici là.

Autre conséquence de cette fusion, depuis le 7 août 2024 les structures ayant pour activité principale la petite enfance (crèches) ou l'aide à domicile, se doivent d'appliquer la convention collective de leur activité principale, respectivement les conventions collectives nationales de la branche professionnelle des Acteurs du lien social et familial (Alisfa) et de la branche de l'Aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD).

### Appui au réseau employeurs Familles Rurales et professionnalisation des services RH fédéraux

Pour anticiper les conséquences de la fusion, la fédération nationale mobilise depuis l'année 2023 d'importants moyens (ressources internes, conseils externes) pour accompagner les fédérations et les associations dans cette conduite de changement et pour défendre au mieux les intérêts des employeurs.

En 2024, pour la troisième année consécutive, le service dialogue social - ressources humaines DSRH a poursuivi son **accompagnement juridique et social** auprès des fédérations et des plateformes de gestion RH.

Veille juridique, partage d'actualités, webinaires techniques thématiques, diffusion d'outils de communication... constituent l'offre de service bimensuelle proposée par la fédération nationale. Nouveauté 2024 : 4 formations en droit social et 2 formations RH sont venues compléter l'offre de services et accompagner la **montée en compétence** juridique des membres du réseau.

Des missions opérationnelles d'audit organisationnel et juridique, d'appui au recrutement, d'accompagnements spécifiques (rédaction d'accords, de contrats, procédures diverses, contentieux...) ont également été conduites par le service au profit des membres.



### Représentativité patronale, une mesure de poids !

Pour la troisième fois, Familles Rurales a procédé à la pesée de la représentativité patronale, un chantier qui s'inscrit dans la mesure d'audience des organisations syndicales et patronales et permet d'apprécier leur représentativité, autrement dit leur légitimité, à négocier et signer des accords collectifs de Branche.

La mesure d'audience implique un recensement de l'ensemble des entités employeurs, des effectifs et de la masse salariale sur l'année 2022 et au mois de décembre 2022. Ce travail exigeant de collecte de vérifications des données est soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes qui atteste la validité des données collectées. Les éléments ont été finalisés et transmis à la Direction générale du travail (DGT), les résultats de la mesure d'audience seront connus en cours d'année 2025.

**286 000 €**

C'est le chiffre d'affaires de l'activité formation en 2024.

La mesure de 2024 revêt une importance toute particulière dans le contexte de fusion de Branche car elle déterminera la représentativité de la Branche Familles Rurales et sa **capacité à peser dans les négociations** du champ Familles Rurales et du champ fusionné Éclat - Familles Rurales - Pêche de Loisirs et de protection du milieu aquatique.

### Développer, outiller et soutenir le réseau

L'année a été jalonnée par plusieurs chantiers structurants.

### Structuration de l'activité Formation

La fédération nationale a accompagné la progression du volume d'activité de la formation entre 2023 et 2024, dont le chiffre d'affaires atteint 286K€. Des nouveaux process administratifs et comptables pour générer les devis, organiser la facturation, la relance et le recouvrement des paiements, ont été mis en place.

L'objectif en 2025 serait de produire devis et factures sur un même outil pour faciliter la production du Bilan Pédagogique et Financier (BPF).

### Déploiement du support informatique

Un important chantier de migration de version de l'infrastructure, des serveurs et d'une partie des applications a été conduit avec succès pour la première phase en 2024. Le travail se poursuit sur une phase 2 qui devrait s'achever courant 2025.

Plusieurs développements ont été engagés pour accompagner l'évolution des activités et services du réseau.



Un partenariat a été conclu avec Hello Asso pour répondre aux besoins exprimés par les associations de disposer d'une solution de paiement en ligne par les familles des cotisations et plus largement des activités.

Afin de soutenir l'activité formation, un module de recherche et d'inscription a été développé pour fonctionner en lien avec l'outil de gestion et simplifier le suivi administratif.

Parallèlement le service a poursuivi et conforté le volume de prestations de conseil et d'accompagnement au réseau, et auprès de l'association Jeunesse en Plein Air.

L'application SAVA a évolué pour assurer l'intégration :

- Des organismes associés, dont l'expérimentation prévue dans le cadre de la réforme de l'adhésion est en cours ;
- Dans les champs de collecte des nouvelles données exigées dans le cadre de la représentativité patronale.

## Données financières et économiques du réseau

L'année 2024 a permis de consolider la collecte des données financières et conforter la mesure de l'activité économique du réseau. Cette deuxième année de collecte des données financières portant sur les données 2022 conforte l'ordre de grandeur établi en 2023 avec un taux de remontée de 80% pour les structures employeurs du réseau et de 30% pour les non-employeurs. Le chiffre à retenir : **220 millions d'euros** des produits d'exploitation cumulés sur l'année 2022.

**220 M€**

Ce sont les produits d'exploitation générés par Familles Rurales en 2022.

## Soutien des fédérations en situation de fragilité économique

L'année 2024 restera marquée par une progression du nombre de fédérations rencontrant des difficultés économiques, impliquant une plus forte mobilisation des services administratifs et financiers et plus largement de la fédération nationale. Les travaux de clôture comptables de fin d'année ont également mis en lumière des tensions de trésorerie plus fortes dans plusieurs fédérations.

Face à ce constat, la fédération nationale s'est engagée pour faire évoluer les modalités et outils d'accompagnement des fédérations en situation de fragilité économique. Plusieurs actions ont ainsi été engagées :

### Soutien ponctuel de trésorerie

Prenant en compte les évolutions permises par les lois du 1<sup>er</sup> juillet 2021 visant à améliorer la trésorerie des associations et la loi du 15 avril 2024 relative au soutien des bénévoles et à la simplification de la vie associative, le Conseil d'Administration, avec l'appui de l'équipe Administration Finance Système d'Information, a engagé une réflexion pour créer de nouveaux outils qui permettraient d'accorder un

soutien de trésorerie sur des périodes courtes pour faire face aux délais de versement de prestations et subventions. Couplée avec un accompagnement spécifique sur l'évolution du modèle économique, cette aide ponctuelle pourrait s'avérer très utile pour consolider et pérenniser les structures du réseau dans leur phase de développement.

### Plaidoyer auprès des financeurs

Un travail de plaidoyer auprès des financeurs a été engagé pour faire évoluer les modalités de versement d'acomptes et de soldes des prestations de services pour mieux les adapter aux cycles de trésorerie des structures associatives gestionnaires. Les premiers échanges positifs devront trouver leur concrétisation en 2025.

## Solidarité du réseau

Un soutien d'urgence, en mobilisant la solidarité du réseau et les capacités d'intervention de la fédération nationale, a permis de venir en aide à deux fédérations dans leur phase de développement d'activité. Ces expériences viendront alimenter la réflexion du Conseil d'Administration dans la création des nouveaux outils.

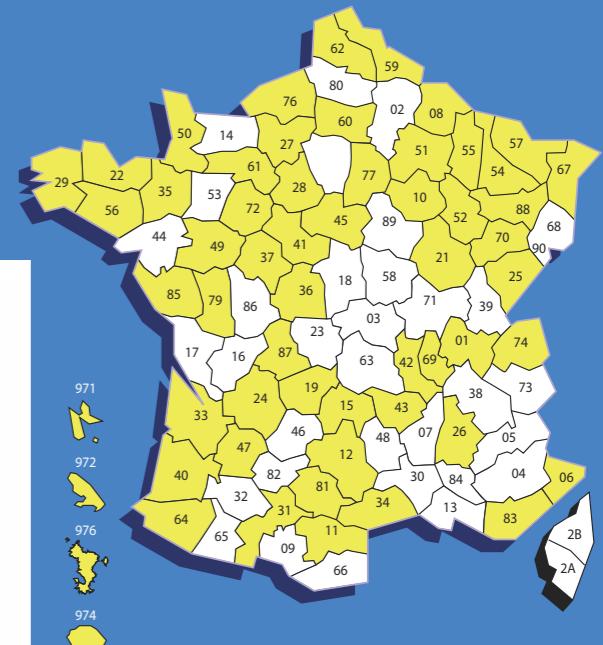
Ces évolutions feront l'objet d'un travail spécifique en 2025, avec l'objectif de présenter de nouveaux outils et supports capables de consolider la situation économique des fédérations lors des journées présidents directeurs au deuxième semestre.

## LES PARTENARIATS ET REVERSEMENTS FINANCIERS

Pour impulser, développer et soutenir les actions locales, la fédération nationale a initié depuis sept ans des programmes d'action dont elle assure la recherche de financements. Ainsi, en 2024, les reversements de la fédération nationale au réseau (60 fédérations bénéficiaires) dans le cadre de conventions d'objectifs ont atteint 520K€.



Territoires bénéficiaires des reversements



## La formation, un enjeu majeur

Avec ses 1 700 associations et 75 fédérations, 25 000 bénévoles et 14 000 salariés, la formation est pour Familles Rurales un enjeu essentiel pour créer une culture commune, développer les compétences et accompagner les personnes dans leur montée en responsabilité. La fédération nationale s'est emparée de ce défi stratégique en 2020, garante des aspects de coordination, financement, qualité pédagogique et conformité réglementaire. Elle partage cette responsabilité et ce travail avec de nombreuses parties prenantes internes et externes à Familles Rurales.

### Familles Rurales Académie

En 2024, Familles Rurales Académie a étoffé son offre de formation en tenant compte de l'identification des besoins du réseau permettant d'orienter des actions collectives nationales sur de nouvelles thématiques.

#### En 2024

- 400 personnes formées
- + de 35 formations
- 93%, c'est le taux global de satisfaction

#### Des nouvelles formations en 2024

- Un cycle « Droit des associations » avec l'expertise de Camino Avocats a permis aux référents Vie associative d'étoffer et actualiser leur connaissance des points clés de la gouvernance des associations ;
- Une formation sur la refonte ou l'élaboration du projet associatif conduite par la fédération Familles Rurales de Vendée a permis de proposer une nouvelle approche dynamique et ludique d'écriture d'un projet associatif ;

- Les problématiques de mobilité ont été largement abordées cette année avec des formations en visioconférence : « Développer les mobilités sur son territoire » et « Implanter un service de mobilité solidaire sur son territoire » pour favoriser la prise en compte et le déploiement d'actions innovantes par le réseau ;

- La formation « Créer un tiers-lieu en milieu rural » prolonge les échanges avec des porteurs de projets hors Familles Rurales et valorise l'expertise du Mouvement acquise dans l'accompagnement à la création de tiers-lieux. Une vingtaine de personnes ont été formées et une session a démarré fin 2024 pour des salariés de l'association APF France Handicap.

#### Des thématiques pérennes, toujours plus attractives

- Le cycle « Piloter et développer une fédération ou une association » renouvelé pour la quatrième session, a déjà permis de fédérer et d'accompagner plus de 31 directrices et directeurs de fédérations dans leur prise de fonctions ou le questionnement de leurs pratiques ;

- Les formations autour des questions managériales avec notamment le cycle « Consolider ses compétences de management par le co-développement » qui permet d'approfondir ses connaissances tout en portant un regard critique sur ses interventions et ses pratiques de direction ;

- Le cycle « Actualités droit social » continue d'étoffer ses propositions à travers des sessions tous les 3 mois qui permettent aux responsables Ressources Humaines d'être à jour des dernières nouveautés législatives et réglementaires.

#### Aidants Connect

À la demande de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la fédération nationale a construit une offre permettant à 11 organismes de formation Familles Rurales d'assurer des formations Aidants Connect (7h) et Aidants numériques (14h) à destination des professionnels proposant des actions de médiation numérique.

#### CQP ANIMATION PÉRISCOLAIRE

La fédération de Bourgogne-Franche-Comté s'est engagée dans l'ingénierie de la formation « Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)Animateur périscolaire » pour former des salariés du réseau régional avec le cofinancement DJEPVA - Uniformation encore accessible en 2024.

En complément, la fédération nationale a formalisé une demande d'habilitation au niveau national qui facilite l'organisation de ces formations pour une durée de 3 ans à compter de mai 2024.

La première session organisée par la Bourgogne-Franche-Comté avec 12 stagiaires régionaux a débuté en septembre dans le Doubs.

#### Renforcer les capacités de gestion

Après une période de mise en place et d'adaptation, le logiciel de gestion commun est en production. Une formation spécifique pour permettre aux organismes de formation d'aller jusqu'à la finalisation du Bilan Pédagogique et Financier (BPF) a été organisée.

#### Soutenir le développement de la formation

Un premier échange a eu lieu afin de définir la stratégie et les moyens déployés par chaque fédération pour soutenir le développement de la formation.

Cette réponse collective a permis au deuxième semestre 2024 de réaliser plus de 50 formations auprès de 350 stagiaires, grâce à l'équipe de 25 formatrices et formateurs Familles Rurales.

Le travail mobilisera en 2025 l'ensemble des parties prenantes du réseau.

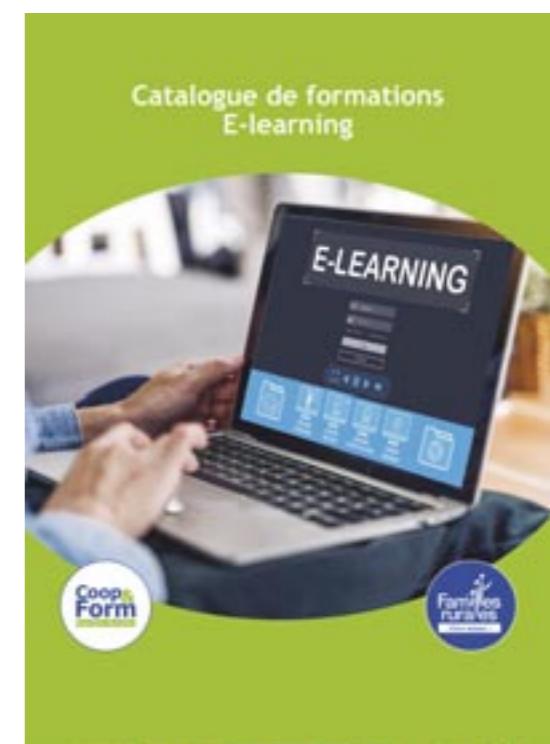
#### Coop&Form : coopérer, mutualiser, former

Portant les enjeux de mutualisation et de développement collectif de la formation, le groupement Coop&Form, créé en 2021 avec 5 fédérations en rassemble aujourd'hui 7 : Bretagne, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Aveyron, fédération nationale. Plusieurs chantiers ont été menés.

#### Poursuivre l'ingénierie de la digitalisation

Coop&Form soutient depuis 3 ans la digitalisation de la formation à travers sa plateforme d'apprentissage en ligne accessible aux fédérations membres.

Un catalogue a été conçu et diffusé comprenant 10 formations e-learning à disposition des organismes de formation.





## FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présent dans plus de 10 000 communes en France à travers ses 1 700 associations locales, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse de permanences conso, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie.

La fédération nationale accompagne l'ensemble de ses structures membres - soit 75 fédérations départementales et régionales - en leur apportant :

- Animation du réseau : à travers l'entretien de liens réguliers avec les responsables et référents fédéraux, l'organisation et le pilotage de formations, le montage et l'animation de commissions et groupes de travail ;
- Outilage, mutualisation et capitalisation : à travers la diffusion des bonnes pratiques, de l'élaboration d'outils communs ;
- Conseil, appui technique et méthodologique dans le développement des activités et services ;
- Recherche de financements publics et privés, élaboration des dossiers et des bilans sur les financements obtenus.

La fédération nationale représente aussi le Mouvement dans les instances et groupes de travail nationaux et donne aux actions des structures membres une visibilité à l'échelle nationale.



## PETITE ENFANCE

### Une année importante pour la structuration du secteur

Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), garde d'enfants à domicile, Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)... Familles Rurales propose un panel de solutions de garde pour les jeunes enfants en réponse aux besoins des familles en milieu rural et périurbain. Outre ces services menés par les associations locales et fédérations partout en France, la fédération nationale assure un travail de représentation et de plaidoyer pour défendre les spécificités des territoires auprès de différentes instances nationales.

La fédération nationale a pris part à la riche actualité du secteur de la petite enfance en 2024 parmi lesquelles :

- **Auditions** : la fédération nationale a été entendue à l'Assemblée nationale, au Sénat et à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), dans le cadre de la mission d'information sur l'efficacité du contrôle des EAJE, mais aussi sur la qualité de l'accueil dans ces structures ;
- **Création du Service public de la petite enfance (SPPE)** : Familles Rurales a contribué à la co-construction de ce nouveau service public en mai dernier, en veillant à ce qu'il réponde aux attentes des familles et aux réalités des territoires ruraux ;
- **Représentation au Comité de filière petite enfance (CFPE)** : en tant que membre, la fédération nationale a participé aux travaux visant à structurer le secteur et à promouvoir des solutions innovantes pour garantir un accueil de qualité.

Afin d'ajuster un positionnement aligné avec les réalités locales et les ambitions de Familles Rurales pour les familles et les jeunes enfants accueillis, chacune de ces auditions a été préparée avec la participation des experts du réseau : référents petite enfance, directrices ou directeurs de fédérations Familles Rurales en charge d'EAJE.



#### En 2024

- + de 40% de départements couverts
- 18% des structures offrent des services itinérants

« Familles Rurales combine expertise et respect du jeune enfant pour répondre aux attentes des familles, en tenant compte des spécificités de la ruralité. En plaçant le rythme et les besoins de l'enfant au cœur de nos actions, nous affirmons notre engagement pour un accueil adapté et de qualité. »

Rita Ciccarella-Vanderbeke  
Administratrice,  
référente  
Petite enfance

## ENFANCE

### Soutenir les familles et dynamiser les pratiques éducatives locales

Accueils de loisirs, séjours de vacances, activités périscolaires... Familles Rurales est un acteur historique de l'accueil des enfants en milieu rural. Avec 150 000 places en accueils de loisirs et 25 000 places en séjours et mini-séjours chaque année, le Mouvement s'attache à répondre aux besoins des enfants pour bien grandir : apprendre, jouer et être en sécurité.

Parmi les différents projets menés en 2024 par la fédération nationale :

- **Lecture en Jeux** (lire encadré ci-dessous), programme éducatif clé en main co-construit avec les membres du réseau pour promouvoir le plaisir de lire dans les ACM de Familles Rurales ;
- **Campagne nationale de prévention contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)** afin de renforcer la vigilance et les capacités d'action des équipes, en plaçant la sécurité des enfants au cœur des priorités ;
- **Déploiement national du Pass Colo** pour proposer toujours plus de séjours inclusifs et pédagogiques.

Par ailleurs, toujours soucieuse des défis à relever, notamment en matière d'accessibilité, d'inclusion et de continuité éducative, la fédération nationale a renforcé ses collaborations en particulier avec la direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) dans le cadre d'un **bilan national des ACM**.

**Renforcer le sentiment d'appartenance au réseau local et national, notamment à travers le développement de méthodologies et d'outils communs, c'est l'esprit de la feuille de route construite en 2024 avec les référents Enfance.**



## CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

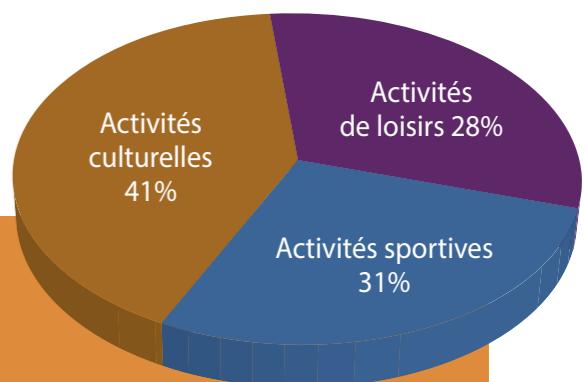
### Créer du lien et revitaliser les zones rurales

La culture, le sport et les activités socioculturelles sont au cœur des actions de Familles Rurales. L'offre est importante et variée : plus de 4 000 ateliers, clubs et événements sont proposés au sein des associations locales partout en France. Activités artistiques et sportives, festivals, concerts... favorisent le lien social et contribuent à l'attractivité des territoires ruraux. La fédération nationale soutient les acteurs du réseau dans le développement d'une offre culturelle de loisirs et sportive de qualité dans les différentes structures de Familles Rurales.

En 2024 l'accent a été mis sur la lecture au travers de plusieurs projets avec notamment :

- **Lecture en Jeux** (lire encadré ci-dessous), a permis la mise en place de nombreuses animations ludiques et interactives en partenariat avec les acteurs locaux (librairies, médiathèques...) et a également contribué à renforcer la dynamique inter-associative autour de la lecture ;
- **L'Alliance pour la lecture**, un collectif co-fondé par Familles Rurales qui œuvre pour l'accès à la lecture pour tous. En 2024, les Journées nationales et régionales de l'Alliance pour la lecture ont réuni de nombreux acteurs autour de thèmes tels que le handicap, la pauvreté, l'illettrisme ou le plurilinguisme, afin de créer des synergies et inspirer de nouvelles politiques publiques visant à lever les obstacles à la lecture ;
- **La Fresque de l'Alliance**, un nouvel outil qui favorise les rencontres entre les acteurs d'un territoire, leur permettant de débattre et de collaborer pour trouver ensemble des chemins d'accès à la lecture. Le kit **Fresque de l'Alliance**, ainsi qu'une formation sur les outils et la méthodologie des ateliers, sont mis à la disposition des acteurs locaux pour les accompagner dans la conception et l'animation de leurs futurs ateliers.

**En 2024**



#### Lecture en Jeux : une belle dynamique chez les jeunes

« À la fédération Pas-de-Calais, nous avons proposé la démarche Lecture en Jeux aux 6 associations du département qui gèrent des ACM. Au sein de l'association Récr'Ado à Le Quesnoy-en-Artois, le programme a produit une très belle dynamique. Les 9-14 ans ont complètement pris le projet en main et ont réalisé une présentation vidéo de la saga Harry Potter pour partager leur passion pour cette œuvre. L'aventure s'est ensuite poursuivie par une expérience de journalistes en herbe qui leur a permis de mettre en valeur, dans le journal communal, le travail d'une ferme locale, laquelle a apprécié le coup de projecteur produit par l'article écrit par ces enfants ! »

**Sébastien Delcuse**, chargé de mission Jeunesse, fédération du Pas-de-Calais

# JEUNESSE

## S'engager pour l'avenir des jeunes ruraux

Familles Rurales agit pour offrir aux jeunes des opportunités concrètes d'engagement, de développement personnel mais aussi professionnel.

### Refonte de la stratégie Jeunesse : un travail collaboratif !

En 2024, une nouvelle stratégie a été coconstruite avec les référents Jeunesse et le Conseil National des Jeunes (CNJ). L'objectif ? Adapter l'accompagnement aux réalités des jeunes ruraux. Trois axes majeurs ont été définis :

- Parcours adaptés pour chaque tranche d'âge : 11-15 ans, 16-25 ans, 25 ans et plus ;
- Passerelles pour créer des liens forts entre les jeunes, quel que soit leur âge, pour partager des expériences et grandir ensemble ;
- Rassemblements physiques biennaux ou triennaux pour renforcer la cohésion nationale et favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les jeunes des différentes régions.

### Pour des jeunes engagés

Avec près de 200 jeunes volontaires engagés dans le réseau, le Service Civique est un moteur de l'action pour l'engagement des jeunes en milieu rural. En 2024, de nouveaux tuteurs ont été formés pour renforcer l'accompagnement de ces jeunes volontaires et leur permettre de vivre des expériences d'enrichissement personnel et collectif.

Par ailleurs, la Masterclass Gouvernance et Engagement (MaGE) a permis de sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques actuels, en abordant notamment la notion d'éco-anxiété, et en leur offrant des outils pour s'engager activement dans la lutte contre le changement climatique.

### Prévention et bien-être des jeunes

En 2024, des formations spécifiques ont été mises en place pour les référents Jeunesse sur la prévention des violences sexuelles et sexistes. Un programme de prévention en santé mentale visant à fournir des outils pour mieux comprendre et accompagner les jeunes face aux défis émotionnels et psychologiques a été également déployé. Une initiative cruciale dans un contexte où la santé mentale des jeunes est plus que jamais un défi majeur.



« Grâce à la MaGE, j'ai rencontré d'autres jeunes engagés dans diverses associations et noué des relations avec des personnes que je n'aurais probablement jamais rencontrées en dehors de ce contexte. Cette expérience m'a également permis de développer mes compétences en travail d'équipe. »

Mathéo, lauréat de la MaGE 2024

# BAFA-BAFD

## Ensemble, donner du sens à la formation

Dans le prolongement de son engagement en faveur de l'accueil des enfants en accueils collectifs de mineurs, Familles Rurales a développé de longue date une offre de formation BAFA et BAFD habilitée par le ministère de l'Éducation Nationale. En 2024, le renouvellement de cette habilitation a été l'occasion de travailler en réseau pour redéfinir ce que ces formations représentent pour le Mouvement. Des échanges constructifs ont ainsi permis de renforcer le positionnement et les outils pour répondre au mieux aux besoins des formateurs et des stagiaires.

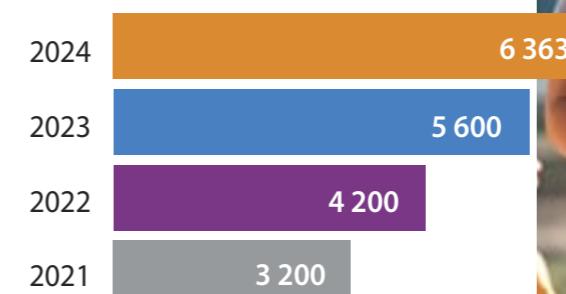
### Refonte du projet éducatif et des outils de formation

Un important travail a été mené dans un esprit collaboratif, avec l'implication active des 36 fédérations, toutes engagées dans une révision globale qui a consisté en :

- Un travail collectif, permettant de réévaluer et de repenser les pratiques : identification des forces de la formation, définition de nouveaux axes de développement notamment autour de l'accompagnement des stagiaires et de nos formateurs ;
- Une refonte des outils et du projet éducatif afin de les rendre plus adaptés aux enjeux actuels. Le projet éducatif a été repensé pour mieux refléter les valeurs du Mouvement et répondre aux besoins des stagiaires, des formateurs et des territoires. Les supports pédagogiques et l'accompagnement des stagiaires ont également été repensés afin de favoriser une approche plus inclusive et cohérente ;
- Une mise à jour du plan triennal de formation avec des priorités claires : l'accent a été mis sur des thématiques essentielles telles que la transition écologique et le numérique, la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) et la santé mentale, en cohérence avec les besoins et défis actuels du secteur.



### Évolution du nombre de stagiaires BAFA-BAFD



## Rendez-vous de l'Animation : une dynamique collective

Les Rendez-vous de l'Animation, temps d'échange entre les acteurs de la formation, ont permis de fédérer les formateurs et renforcer leurs compétences en adéquation avec les besoins des jeunes. Parmi les thématiques abordées :

- L'accompagnement des jeunes dans leurs projets en BAFA et BAFD : réflexion sur la posture et les outils pédagogiques ;
- Animation des débats : techniques pour favoriser une expression libre et constructive ;
- Hybridation des formations : en intégrant les soft skills et les outils numériques pour répondre aux nouvelles attentes des stagiaires ;
- Prévention des violences sexistes et sexuelles : sensibilisation et déploiement d'outils concrets pour agir efficacement ;
- Animation de groupe : stratégies pour maintenir une dynamique positive et participative au fil des sessions.

En 2025, un séminaire national réunira à Reims formateurs et coordinateurs BAFA-BAFD autour des enjeux de la formation.

# COMITÉ NATIONAL JEUNES

## Les jeunes prennent la main !

Familles Rurales compte de nombreux jeunes qui font vivre la branche Jeunesse du Mouvement. Elle est composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National (CNJ). Ambassadeur de l'action Jeunesse de Familles Rurales, le CNJ a opéré en 2024 un virage favorisant la prise de responsabilité au sein du Mouvement.

### Ambassadeur d'avenir : une initiative pour favoriser l'accès aux droits

En 2024, le CNJ a posé les bases d'un projet ambitieux visant à promouvoir l'accès aux droits des jeunes, une démarche qui s'étendra jusqu'en 2026. Intitulé « Ambassadeur d'avenir », ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes en voie d'émancipation ainsi que ceux déjà autonomes dans leurs initiatives, tout en valorisant le rôle de Familles Rurales en tant qu'acteur

engagé dans l'accompagnement à la prise de responsabilité.

Ambitieux, ce projet a dès son origine été pensé avec méthode, intégrant des partenariats et des indicateurs d'évaluation.

### Méthode du projet

- Présentation au Conseil d'Administration National : l'idée a été validée par les administrateurs, renforçant l'engagement de l'ensemble du réseau ;
- Défis identifiés : parmi les principaux freins, figurent la mobilité en milieu rural, l'accès à l'information et la coordination des actions à grande échelle ;
- Actions concrètes : le projet repose sur le déploiement d'une mission de service civique sur l'ensemble du réseau, avec des interventions dans les associations et en milieu scolaire pour toucher directement les jeunes.

### Partenariats et inspirations

Le CNJ s'appuiera sur les initiatives existantes pour développer ce projet, notamment :

- Le programme JADE porté par le Défenseur des Droits ;
- Les collaborations avec des Maisons Familiales Rurales (MFR), des espaces jeunes et des lycées.

Ces partenariats visent à compléter le travail déjà accompli par d'autres institutions, tout en apportant une touche innovante grâce à l'approche participative de Familles Rurales.

### Évaluation

Le projet intégrera des indicateurs d'impact permettant d'évaluer le nombre de jeunes informés, l'évolution de leur recours aux aides sociales, le niveau de satisfaction à la suite des interventions réalisées.

### Les Rencontres Jeunesse 2025

En vue des Rencontres Jeunesse de juillet 2025, plusieurs actions structurantes ont été réalisées en 2024.

### Impliquer les référents jeunesse et les jeunes

Des réunions entre le CNJ et les référents ont été organisées pour choisir la date, le lieu, et définir les animations adaptées. Ces discussions ont permis d'identifier des activités engageantes et pertinentes.

Des sondages ont par ailleurs été menés auprès de l'ensemble des jeunes pour comprendre leurs centres d'intérêt et affiner le contenu des animations.

### Définir des objectifs

4 principaux objectifs ont été identifiés : rassembler en créant un esprit de communauté entre les participants et les référents de différents départements, informer en partageant des bonnes pratiques autour des enjeux de la jeunesse, créer des liens en encourageant des échanges constructifs, collaborer pour répondre à des problématiques communes.

### Choisir les contenus de l'événement

Il sera constitué de films et plénières pour inspirer et informer les participants, de jeux et moments de détente pour favoriser les interactions dans une ambiance conviviale et d'activités collaboratives : ateliers de réflexion sur des thématiques importantes.

### Mettre en place une méthodologie

Il a été décidé d'adopter une approche participative, impliquant jeunes et référents à chaque étape pour garantir une forte adhésion.

### « Nous proposons des projets concrets »

« En 2024, notre méthode de travail a évolué, passant d'un rôle consultatif à un rôle actif avec les référents jeunesse. Nous avons pris davantage de responsabilités, par exemple, un membre du CNJ a été élu au Conseil d'Administration national, accompagné par deux membres consultatifs permanents. Nous proposons des projets concrets : en 2024, les Bourses Jeunes Action ! ont permis de financer 5 projets sur le thème de la mobilité. Nous avons commencé à préparer notre participation à l'European Youth Event en 2025. Nous avons également participé à divers jurys, comme le concours Innov'Jeunes de la CAF et l'appel à projets Jeunes de la MSA. »

Tanguy Vrignaud, Membre du CNJ et du CA National en tant que membre consultatif



# LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ

## Essentielles au lien social dans les territoires

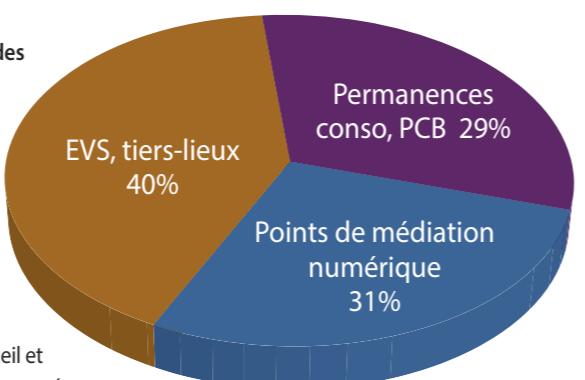
Les équipements de l'Animation de la vie sociale (AVS) telles que les Espaces de vie sociale (EVS), centres sociaux et Relais Familles sont des structures de proximité importantes en milieu rural. Lieux hybrides, ils proposent une multitude d'actions autour de la culture, des loisirs et du sport, des services d'accompagnement à la parentalité, de soutien aux publics fragilisés, des échanges citoyens... En 2024, avec l'appui du cabinet Eexisté, la fédération nationale a conduit une enquête auprès du réseau pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces structures de proximité et pour connaître leur impact sur les territoires et leurs habitants.

En complément des services aux familles classiques qui relèvent du secteur de l'action sociale ou de l'animation tels que les établissements d'accueil du jeune enfant, les accueils de loisirs, ou l'aide à domicile pour personnes dépendantes, Familles Rurales compte près de 350 lieux d'accueil et structures de proximité. Ils peuvent être classés en huit catégories selon leur agrément ou label, externe ou interne : espaces de vie sociale (EVS) et centres sociaux agréés par la CAF, tiers-lieux, Relais Familles, Points de médiation numérique (PMN), permanences consommation (labels internes), enfin Points conseil budget (PCB) et Espaces France services agréés par l'État (maisons ou bus).

En 2024 la fédération nationale a poursuivi son engagement au comité de pilotage de la recherche menée pour la CNAF par le Laboratoire LIEPP de SciencesPo Paris sur l'évaluation de l'animation de la vie sociale. À paraître au printemps 2025, cette recherche mobilise des ressorts théoriques pour mettre en lumière des mécanismes et des effets qui pourront être utiles pour améliorer les dynamiques d'accueil et d'accompagnement des publics. En novembre, la fédération nationale est intervenue au séminaire « Ruralité et accès aux droits » organisé par SciencesPo pour témoigner des spécificités et des enjeux de l'accompagnement de la vie sociale en milieu rural.



En 2024



## Une enquête nationale sur les structures de proximité

Entre juillet et décembre 2024, le cabinet Eexisté, mandaté par la fédération nationale, a mené une enquête nationale sur les structures de proximité, via un questionnaire en ligne et des entretiens. 130 structures de 39 départements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été croisés avec des typologies et des études récentes sur les territoires ruraux.

### Des réponses sur mesure aux fractures de la société

Les deux-tiers des lieux fonctionnent en pluriactivités avec différents labels, les autres en monoactivité. Les combinaisons doubles les plus fréquentes sont EVS et PMN, Permanence consommation et PMN, tiers-lieu et EVS. Cette pluriactivité a des avantages : elle permet d'apporter une réponse globale aux besoins, et d'augmenter ainsi de manière significative la fréquentation de ces structures.

La moitié des lieux a un rayonnement au-delà de la commune et 22% proposent des activités en itinérance. Celles-ci portent principalement sur l'accompagnement des personnes, le lien social et l'inclusion numérique. Ces lieux apportent donc des réponses sur-mesure aux différentes fractures de la société.

Si les activités s'adressent à toutes les familles, les seniors de plus de 60 ans constituent une large majorité des usagers. Mais d'autres publics fragiles représentent une part croissante (familles monoparentales, ménages précaires...). Toutefois, le profil des usagers peut dépendre des problématiques et des spécificités du territoire.

### Contribution à la participation citoyenne

Tous les lieux estiment contribuer à la dynamique et au développement de leur territoire, essentiellement au lien social et au vivre-ensemble (82%), l'accès aux services essentiels (70%), l'inclusion numérique (65%) et l'accès à la culture et aux loisirs (59%).

Les structures ont été questionnées sur leurs impacts sociaux, citoyens, culturels, économiques et écologiques. 94% des lieux pensent contribuer à la participation citoyenne en favorisant l'engagement et le bénévolat. C'est sur le dynamisme économique et la transition écologique que ces lieux de proximité se montrent plus nuancés.

Cette enquête donne à Familles Rurales des pistes de réflexion et de travail. Deux webinaires de restitution des résultats et d'échange sur le développement de Familles Rurales sont programmés en janvier 2025.

### Les structures de proximité

- Espaces de vie sociale (EVS)
- Centres sociaux
- Tiers-lieux
- Relais Familles
- Permanences Conso
- Points Conseil Budget (PCB)
- Points de médiation numérique (PMN)
- Espaces France services

# MÉDIATION NUMÉRIQUE

## Lutter contre la fracture numérique

Formation à l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique, aide individuelle aux démarches en lignes... 5 ans après le lancement de son dispositif national pour un numérique inclusif, Familles Rurales est devenu un acteur reconnu de la transition numérique auprès des instances publiques et privées. Soucieux d'accompagner les habitants des territoires ruraux sur leurs problématiques numériques, le réseau compte 190 Points de médiation numérique (PMN) et plus de 350 aidants numériques partout en France. Parmi les nombreuses actions déployées en 2024, revenons sur deux projets phares.

### Élaboration du Commun de formation professionnelle autour de l'inclusion numérique

Impulsé par la Mednum et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif pédagogique vise à former de nombreux aidants et médiateurs à

l'inclusion numérique et de permettre ainsi à un maximum de citoyens de bénéficier des opportunités offertes par le digital. Cette démarche au long cours est menée en partenariat avec Familles Rurales, Futur Composé, PIMMS Médiation et la fédération des Centres Sociaux. Prochaine étape : la diffusion début 2025 de l'ouverture aux contributions du Commun avec la publication d'un guide dédié.

### Numérique responsable

Familles Rurales a poursuivi ses actions autour d'un numérique plus responsable à travers plus de 20 ateliers « La fresque du numérique » ou sur des enjeux de sobriété numérique. Ces ateliers s'adressent à la fois à des salariés et bénévoles du Mouvement mais également aux familles. 235 personnes ont ainsi été sensibilisées à ce sujet en 2024. Le sujet de la sobriété numérique et du reconditionnement est régulièrement abordé lors d'accompagnements individualisés ou des ateliers « Repair Café ».

### En 2024

- 3 500 ateliers
- 46 360 bénéficiaires
- 55 départements et 650 communes couvertes

### Formations Aidants Connect

En 2024, Familles Rurales a été habilité par l'État à dispenser des formations Aidants Connect. Ce service public numérique, développé par l'ANCT, permet à des aidants d'accompagner en toute sécurité des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Il répond au besoin de sécurisation exprimé par les aidants professionnels, qui manipulent régulièrement les données personnelles d'usagers éloignés du numérique. À la demande de l'ANCT, Familles Rurales a été mandaté pour proposer des formations sur l'ensemble du territoire. Ainsi, depuis en 2024, ce sont 50 formations qui ont été proposées par 11 organismes de formation du réseau, pour 350 aidants professionnels formés. Plus d'informations sur :

<https://aidantsconnect.betta.gouv.fr/formation/>

### Projets collectifs nationaux

Par ailleurs, la fédération nationale s'est impliquée dans un grand nombre de projets collectifs autour de l'inclusion numérique, notamment la réalisation de feuilles de route France Numérique Ensemble, le référencement des structures de médiation numérique Familles Rurales, sur le site national <https://cartographie.societenumerique.gouv.fr/cartographie/regions>, la participation aux événements Numérique En Commun (NEC) à Chaumont et Chambéry, ainsi qu'au groupe de travail « Numérique » du Mouvement associatif.

Enfin, Familles Rurales a contribué à l'enquête numérique « Détresse numérique dans le monde social » auprès des professionnels de l'action sociale et de l'insertion portée par la Fonda, l'UNIOPSS et Emmaüs Connect, à l'Observatoire 2024 du secteur de l'inclusion numérique piloté par la Mednum ainsi qu'à l'Edec Inclusion numérique, pour élaborer 17 fiches métiers ayant des missions d'aide numérique.



« Faire à la place de quelqu'un d'autre en stockant ses mots de passe, cela pose question. Même si nous sommes dans une démarche d'accompagnement, nous sommes régulièrement confrontés à des situations où nous devons manipuler des données personnelles.

Notre structure a naturellement fait partie des premières à demander l'habilitation et à se former. »

Anaïs, stagiaire Aidants Connect



## TIERS-LIEUX

### De nouvelles perspectives d'essaimage

Entre 2018 et 2022, Familles Rurales a mené le projet Port@il, qui a permis de développer les tiers-lieux en milieu rural. Forte de cette expérimentation, la fédération nationale a structuré une offre d'accompagnement et de formation ouverte tant aux structures affiliées Familles Rurales qu'aux porteurs de projets extérieurs au Mouvement. En 2024, Familles Rurales fédère et anime une communauté d'une cinquantaine de tiers-lieux, dans une trentaine de départements en métropole et en Outre-mer, dont 4 labellisés Fabrique de territoire. Une dizaine d'entre eux est gérée par des partenaires.

#### Une dynamique toujours vive

La formation et l'accompagnement de nouveaux porteurs de projet permettent d'envisager la **création de lieux et des essaimages** dans plusieurs départements (Aveyron, Indre, Marne, Moselle, Tarn, Var...). De nouvelles initiatives émergent en permanence. En partenariat avec la Coopérative Tiers-Lieux, trois cycles de formation « **Créer un tiers-lieu** » ont été suivis par 32 porteurs de projets (associations Familles Rurales, entrepreneurs externes et professionnels de l'APF-France handicap).

#### Mesurer l'impact des tiers-lieux

Des travaux d'évaluation de plusieurs lieux ont été réalisés en 2024 avec le **guide d'évaluation Familles Rurales**. Des webinaires en janvier et en juin ont permis de partager les outils disponibles et d'échanger des expériences.

#### Familles Rurales, porte-parole des tiers-lieux ruraux

Familles Rurales a été réélu au Conseil d'Administration de l'Association nationale des tiers-lieux pour porter la parole des tiers-lieux ruraux et s'est investi dans les différents travaux de l'association.

La fédération nationale a participé à de nombreuses activités de l'écosystème national comme à l'étude ANCT-Sciences Po Tiers-lieux et ruralités : des collectivités territoriales engagées au colloque « Action publique et tiers-lieux », ou à la recherche ANCT-Ademe sur la contribution sociale des tiers-lieux ruraux ainsi qu'à la deuxième édition de « Faire tiers-lieux » à Toulouse où le rassemblement national des tiers-lieux a accueilli un millier de participants.



**En 2024**

**200 personnes ont participé aux 6 webinaires sur les tiers-lieux.**

## MAINTIEN À DOMICILE

### Améliorer les conditions de travail

Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, le Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile.

La deuxième phase du projet « Améliorer les conditions de travail des aides à domicile » a été déployée en 2024.

Initié par Familles Rurales et co-financé par la CNSA et les fédérations de l'Indre et du Loiret, le projet lancé en 2023 couvre ces deux territoires pilotes. Il a été mené avec l'expertise de La Grande Bobine, entreprise coopérative d'utilité sociale qui accompagne des projets de transformation publique.

Après une vaste phase de diagnostic participatif en 2023 avec la diversité des actrices et acteurs impliqués dans les services à domicile et de choix d'orientations stratégiques, l'année 2024 a permis de mettre en œuvre des actions expérimentales dans deux territoires :

- **Dans le Loiret : intégration des nouvelles salariées et pérennisation des postes.** Les travaux ont permis d'écrire des parcours d'intégration, de construire des outils de suivi et de définir le rôle des « référentes » (aides à domicile expérimentées) qui accompagnent les nouvelles recrues ;

- **Dans l'Indre : réduire la pénibilité en instaurant les interventions en binôme.** Cette expérimentation transversale a pour objectif d'identifier les situations complexes et de déclencher, pour les prises en charge les plus lourdes, des interventions en binôme, plus confortables et sécurisantes pour les salariées mais aussi pour les bénéficiaires.

Remercions les fédérations de l'Indre et du Loiret qui se sont engagées dans une démarche exigeante dans un contexte difficile de changement de branche professionnelle et de pénurie de personnels.

L'approche déployée souligne l'intérêt de faire ensemble et de laisser des traces, des éléments de connaissance et de reconnaissance, d'expliquer l'intervention, le métier, la progression dans la valorisation, la compréhension et l'analyse. Cela contribue à la professionnalisation des aides à domicile.

#### Appréhender les phénomènes d'isolement social

Un premier webinar a permis en fin d'année de mieux appréhender les ressorts de l'isolement social, reflet des profondes transformations de la société. Avec l'exploration de définitions clés, les réalités et les impacts de ce phénomène, de nombreux échanges ont permis de poser les bases pour de prochaines étapes de formation en 2025.

#### Le partenariat avec la fondation JM.Bruneau

La fondation JM.Bruneau poursuit son engagement dans le soutien aux initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et pour l'inclusion des personnes ou enfants en situation de handicap. Une enveloppe de 120 000 € a été mobilisée en 2024 en support d'actions portées par les membres du réseau Familles Rurales.

29 projets ont ainsi été soutenus autour de différentes thématiques : préventions de la perte d'autonomie, mobilités solidaires, ateliers (mémoire, pratiques culturelles, cuisine, théâtre...), activités physiques adaptées, cafés des aidants, actions de lutte contre l'isolement, créations de malles pédagogiques, épiceries solidaires, séjours inclusifs, tournois intergénérationnels, transports d'utilité sociale...

Cet appui constitue un important levier de développement d'actions concrètes auprès des personnes âgées et des enfants en situation de handicap, qui s'inscrivent ensuite le plus souvent dans la durée.



# CONSOMMATION

## Un soutien de proximité pour les familles

Points Conseil Budget, microcrédit, permanences conso... Familles Rurales propose dans toute la France des points d'accueil de proximité pour épauler les habitants, en particulier les plus fragiles, via des actions de défense des consommateurs, mais aussi d'éducation et d'accompagnement budgétaire. Un soutien de proximité que le Mouvement s'attache à défendre dans un contexte de suppression des subventions.

**Le microcrédit : un modèle à défendre**  
En 2024, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a supprimé son financement aux 10 fédérations départementales impliquées dans le microcrédit et à la fédération nationale (le soutien est divisé par 2 en 2024 et est supprimé en 2025). Une très mauvaise nouvelle dans un contexte où le nombre de personnes touchées par la crise économique ne cesse de croître et où les fédérations départementales font face à une hausse de la demande de microcrédit. Alors que le modèle économique de cette activité n'est plus assuré et que les financements

### En 2024

- 133 permanences consommation
- 10 fédérations départementales engagées sur le microcrédit
- 16 Points Conseil Budget labellisés

substitutifs sont difficiles à trouver, la fédération nationale n'a cessé d'exercer une forte pression sur les autorités publiques pour rétablir les financements nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des personnes dans l'accès au microcrédit. Rappelons que le microcrédit est un dispositif d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi, essentiel pour des personnes qui l'utilisent notamment pour pouvoir se rendre au travail (achat de véhicule, financement de réparations ou du permis de conduire...).

### Les Points Conseil Budget

16 structures Familles Rurales sont labellisées Points Conseil Budget (PCB) par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Ce dispositif permet de prévenir le surendettement et d'accompagner les personnes en difficulté financière.

Familles Rurales participe à l'**expérimentation nationale « Aide budget »**, lancée à l'initiative de plusieurs ministères en 2023, et impliquant de grands créanciers : fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux et établissements financiers. La fédération nationale fait partie du comité national qui assure le suivi, en lien avec les fédérations. Sur le terrain, deux fédérations départementales (Côtes d'Armor et Hérault) s'attachent, dans ce cadre, à améliorer la prévention du surendettement par une détection précoce des publics en situation de fragilité financière.

Par ailleurs, un nouveau chantier de réflexion s'est ouvert en 2024, qui devrait se poursuivre en 2025 autour du **modèle économique des PCB**. La fédération nationale participe activement aux travaux et mobilise ses structures locales pour porter la voix d'un **réseau singulier, ancré dans son territoire rural**.

### Les permanences conso : enfin en réseau !

En 2024, devant les besoins de partage et d'échange des salariés et bénévoles des permanences consommation, un réseau numérique dédié a été créé. Conseils techniques ou stratégiques, aide entre les membres sur les cas difficiles, partage d'informations ou encore réflexions et suggestions d'outils à créer... 110 permanences ont rejoint le réseau sur les 133 du Mouvement !

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de soutien aux structures, la fédération nationale a épaulé une vingtaine de fédérations en répondant aux demandes de conseils, de renseignements et d'orientation relatifs aux **litiges complexes** rencontrés par les bénévoles et salariés des permanences consommation. Les problématiques traitées sont variées : logement, travaux, location de voiture, démarchage à domicile, mobil-home, etc.

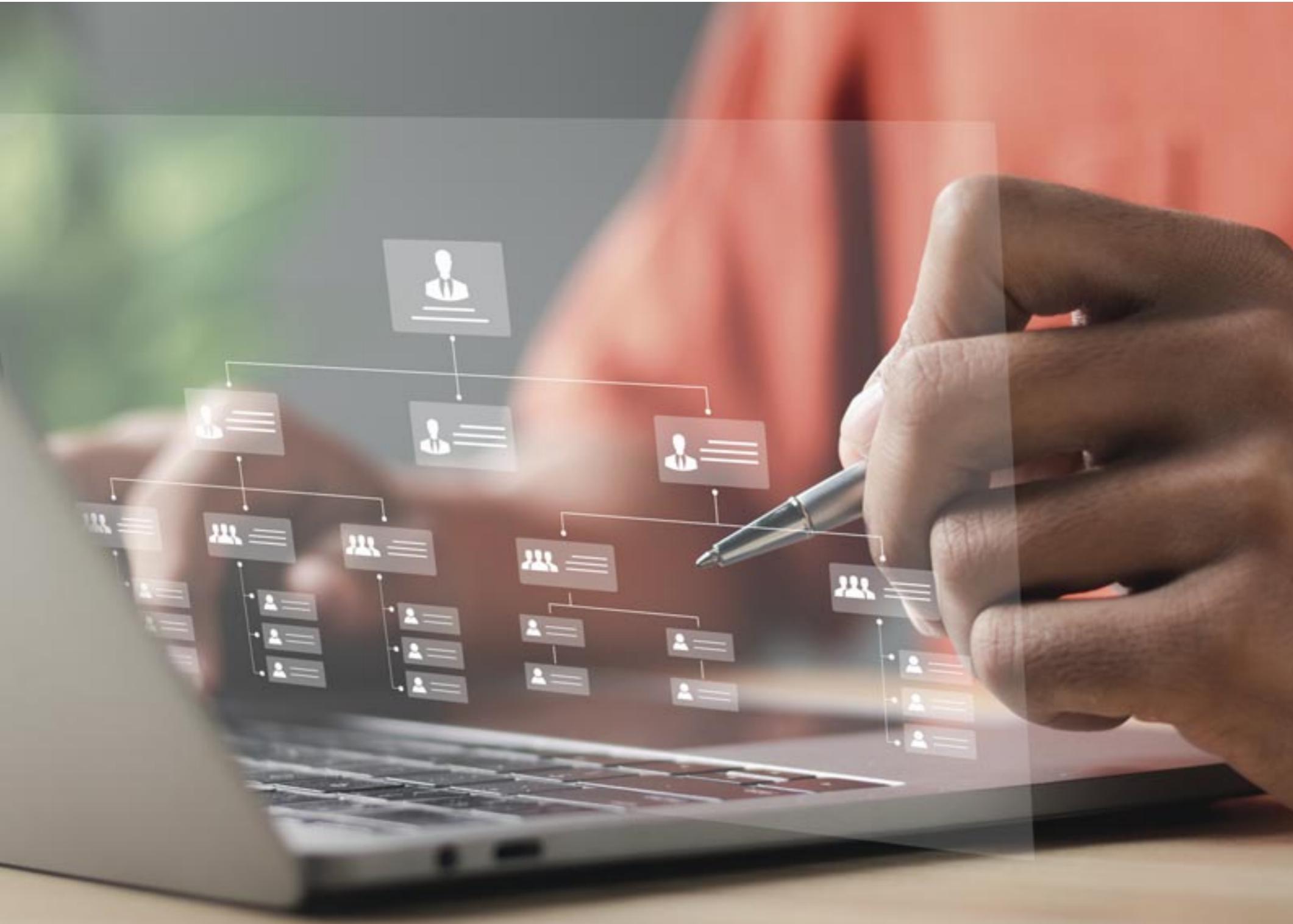
La fédération nationale a également consolidé son accompagnement des permanences en proposant des **temps d'échanges et de formation** visant à aider à la création ou à la consolidation d'une permanence pour les fédérations qui auraient de nouveaux bénévoles prêts à s'investir dans ce beau challenge !



### Une expérimentation pour accompagner les travailleurs temporaires vers le microcrédit

Familles Rurales et le Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) s'associent pour favoriser l'accès au microcrédit des travailleurs temporaires, souvent exclus du crédit classique. Dans ce cadre, le FASTT dirigera les intérimaires demandeurs vers Familles Rurales qui les accompagnera dans leur demande de microcrédit. 8 fédérations départementales participent à cette expérimentation qui a débuté en juin 2024 et a déjà permis l'amélioration de divers process et la transmission de plus de 600 dossiers vers les fédérations. En juin 2025, les fédérations qui le souhaitent poursuivront l'aventure avec le FASTT. Bien qu'il ne remplace pas la subvention de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), ce partenariat représente un financement complémentaire de l'activité microcrédit du Mouvement.





## L'ORGANISATION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES\*

### Présidente

Guylaine Brohan

### 1<sup>er</sup> vice-président

Alain Ballay

### Vice-présidente/président

Chantal Jannet  
François Lebègue

### Trésorière

Christèle Leroy

### Secrétaire

Rita Ciccarella-Vanderbeke

### Membres du Bureau

Liliane Cordioux  
Martine Duriez  
Stéphanie Motté  
Patrick Valat

### Membres du CA

Jean Coupjac  
Franck Delavaud  
Chantal Lagière  
Patricia Malgras  
Gérard Pasquier  
Isabelle Ruchat  
Marie-Louise Sivatte  
Nathalie Chauchard  
Frédérique Gentner Marmier  
Jean-Paul Destremont  
Joël Abela

Jean-Pierre Goyer  
Yves Bailleux Moreau

Patrick Barrault

Gérard Besnard

Julien Gay

Damien Ham (CNJ)

Tanguy Vrignaud (CNJ)

### Comité National Jeunes (CNJ)\*

Matys Barbay

Mathéo Boisselier

Alix Chauvière-Rivallin

Maxime Chevrier

Alison Ganion

Julien Gay

Damien Ham

Assia Triboulet

Romy Salmon

Tanguy Vrignaud

### Administrateur national :

Franck Delavaud

\* Décembre 2024

## ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE\*

### Direction générale

Guillaume Rodelet

### Relations institutionnelles

Jean-Baptiste Baud

### Europe et territoires

Eric Rossi

Sophie Parra d'Andert

### Dialogue social et RH

Laetitia Muller

### Service Développement et Vie associative

#### Directeur de service : Vincent Clivio

- Thomas Bureau
- Sasha Redondo
- Annaïg Rolin
- Mickaël Philippe
- Yéléna Yarmaloyan
- Laure Coplo
- Landry Gourdon

### Service Juridique et Consommation

#### Directrice de service : Nadia Ziane

- Elsa Cohen
- Anne Legentil
- Stéphanie Truquin

### Service Communication et RSO/Développement Durable

#### Directrice de service : Niki Vouzas

- Françoise Barbier

### Service Administratif, Financier, Système d'Information

#### Directrice de service : Nathalie Rousselot

- Gregory Barbay
- Matys Barbay
- Carine Fonteneau
- Sarah Le Roux de Bretagne
- Murièle Vocale

# AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

## Agréments

- Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)
- Agrément national de représentation et de défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément de jeunesse et d'éducation populaire
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément national des usagers du système de santé
- Agrément Service Civique
- Certification Qualiopi

## Partenaires

### Partenaires publics

- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) / Banque des Territoires
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)
- Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Délégation de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale des Outre-mer (DGOM)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Mission Service National Universel (SNU)
- Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Commune de Saint-Pierre et commune de Miquelon
- Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP)
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)

### Partenaires privés non lucratifs :

#### Associations, Fondations, Mutuelles

- Association de gestion du fonds paritaire national (AGFPN)
- Agence Pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes (Aprifel)
- APF France Handicap
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités - Parlement rural Français
- Confédération Nationale des Foyer Ruraux (CNFR)
- Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)
- Croix Rouge française
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Fondation AFNIC
- Fondation JM.Brunneau
- Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT)
- Fonds de Dotation Rural Mouv (et ses mécènes Orange, Engie, Harmonie Mutuelle, Confédération nationale du Crédit Mutuel)
- Harmonie Mutuelle ESS - Groupe Vyv
- HelloAsso
- Intercommunalités de France
- La Coopérative Tiers-Lieux
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Étudiants (Mije)
- AESIO mutuelle
- Qualitel
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

# REPRÉSENTATIONS

## Petite enfance, enfance et jeunesse et animation de la vie sociale

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF),
  - Comité partenarial petite enfance : Mickael Philippe
  - Comité partenarial enfance jeunesse : Sasha Redondo
  - Comité partenarial lieux d'accueils parents-enfants/LAEP : Mickaël Philippe
  - Comité de pilotage étude SciencesPo-Cnaf recherche évaluative AVS : Vincent Clivio
- DGCS cadre normatif petite enfance, stratégie parentalité et LAEP : Mickael Philippe
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) :
  - Guillaume Rodelet, Vincent Clivio, Sasha Redondo
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ),
  - Commission nationale des habilitations BAFA - BAFD : Sasha Redondo
- Comité Stratégique du Service Civique :
  - Sasha Redondo, Vincent Clivio
- Groupe de suivi national inclusion, diversité de l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport :
  - Sasha Redondo
- Service Civique Solidarité Senior :
  - Sasha Redondo, Vincent Clivio
- Plateforme inter-associative pour le Service Civique : Sasha Redondo
- Alliance pour la lecture : Yelena Yarmaloyan
- Collectif inter-associatif national parentalité :
  - Mickaël Philippe
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance :
  - Mickael Philippe

## Vie familiale

- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF),
  - Conseil d'Administration : Chantal Jannet, François Lebègue (désignés)
- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA) : Guylaine Brohan
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : Michel Pillon

## Santé Prévention

- France Assos Santé :
  - Conseil d'Administration : Marianick Lambert et Anne Legentil,

- Commission réseau : Alain Ballay, Marianick Lambert
- Groupe de travail : Anne Legentil, Marianick lambert
- Agence nationale de la sécurité des médicaments (ANSM), groupe de travail : Alain Ballay
- Santé Publique France, groupe de travail : Martine Duriez
- Conférence National Santé (CNS) : Marie-Agnès Besnard
- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert
- Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM), Conseil d'orientation : Marianick Lambert.
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMED) : Marianick Lambert
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Niki Vouzas
- Cyclamed : Martine Duriez

## Entraide et solidarité

- Défenseur des Droits : Stéphanie Truquin
  - Comité d'entente précarité : Stéphanie Truquin
- Comex Fondation Afnic : Thomas Bureau
- Comité Commun de formation professionnelle inclusion numérique : Thomas Bureau
- Service civique solidarité seniors :
  - Conseil d'Administration : Vincent Clivio
  - Comité d'orientation : Mickaël Philippe
- France Silver Eco :
  - Comité de pilotage étude Credoc : Mickaël Philippe

## Agroalimentaire

- Conseil National de l'Alimentation (CNA) :
  - Marc Jonglez, Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC) :
  - Groupe permanent Agroalimentaire : Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) :
  - Comité d'orientation thématique alimentation : Anne Legentil
- Oqali, Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de la qualité et de l'alimentation : Dominique Gérinte

## LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) - Copil et GT filières : Stéphanie Truquin, Anne Legentil
- France Agrimer, Comité spécialisé Fruits et Légumes : Stéphanie Truquin
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire : Anne Legentil
- Aprifel conseil consommateurs et groupe de travail : Anne Legentil, Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Interbev : Anne Legentil
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) :
  - Comité national des IGP, Labels Rouges et STG : Bernard Lacouture
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère
- QUALISUD (organisme de certification) : Bernard Lacouture
- Comité national de suivi du plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation : Marc Jonglez
- ID ALIM, Conseil d'Administration et groupe de travail : Elsa Cohen

### Consommation

- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet, Elsa Cohen, Anne Legentil
  - Groupe permanent produits non alimentaires : Stéphanie Truquin
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet
- AFNOR, Comité pour la politique en matière de consommation :
  - Comité pour la Politique en matière de Consommation (COPOLCO) : Dominique Gérinte
  - Comité d'Orientation Stratégique (COSAC) : Dominique Gérinte
- Commission d'Evaluation et de contrôle de la médiation consommation (CECMC) : Chantal Jannet
- Mobilians : Elsa Cohen

### Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence National des Fréquences (ANFR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Guylaine Brohan, Nadia Ziane

### Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Stéphanie Truquin
- GIE Carte Bancaire : Stéphanie Truquin
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Stéphanie Truquin
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Chantal Jannet, Stéphanie Truquin
- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) :
  - Commission consultative des pratiques commerciales : Marianick Lambert, Stéphanie Truquin
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement Educfi : Stéphanie Truquin
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Stéphanie Truquin
- Comité de pilotage national des Points Conseil Budget : Stéphanie Truquin
- La Banque Postale : Stéphanie Truquin
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert
- Fédération Bancaire Française (FBF) : Stéphanie Truquin
- BNPPF Cetelem : Stéphanie Truquin, Marianick Lambert

### Environnement / Développement durable

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique Environnement : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane, Elsa Cohen, Stéphanie Truquin
- Conseil National de la Consommation (CNC) : Groupe de travail Économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) : Elsa Cohen
- PEFC, comité des parties prenantes : Jean Coupjac

### Énergie

- ENIGIE, EDF, concertation avec les associations de consommateurs : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin, Elsa Cohen

### Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Energie (CRE), Conseil Supérieur de l'Energie (CSE) : Nadia Ziane,
- SNCF : Myrose Grand, Elsa Cohen
- Autorité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand, Elsa Cohen
- Autorité de Régulation des Transports : Elsa Cohen
- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet, Elsa Cohen
- Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) :
  - Comité consommateur postal : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin, Guylaine Brohan
- Médiateur national de l'énergie : Chantal Jannet, Nadia Ziane,
- La Poste Groupe :
  - Conseil d'Administration : Guylaine Brohan

### Vie associative et branche professionnelle

- Le Mouvement Associatif :
  - Conseil d'Administration et Bureau : Vincent Clivio, Guylaine Brohan
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP) :
  - Bureau et Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet

- Unification :
  - Conseil d'Administration :
  - Membre de la commission SAD : Michel Pillon
- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES) :
  - Sous commission salaires Commission nationale de la négociation collective et emploi et formation professionnelle (CCNEFP) : Guillaume Rodelet
- UNIOPSS :
  - Commission modèles socio-économiques : Eric Rossi
- Comités de filières :
  - Comité de filière petite enfance : Mickaël Philippe
  - Comité de filière animation : Vincent Clivio, Guillaume Rodelet, Sasha Redondo et différents experts de notre réseau fédéral

### Territoires, Europe

- Le Mouvement Associatif :
  - Groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen :
  - Comité de pilotage de l'évaluation du FSE : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Plan stratégique national de la Politique agricole commune et du développement rural (FEADER) : Eric Rossi
- Réseau rural national : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » et Parlement rural français : Guylaine Brohan, Jean-Baptiste Baud
- Fondation RTE : Guylaine Brohan, Guillaume Rodelet

### Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Nathalie Chauchard

# FAMILLES RURALES EN UN REGARD

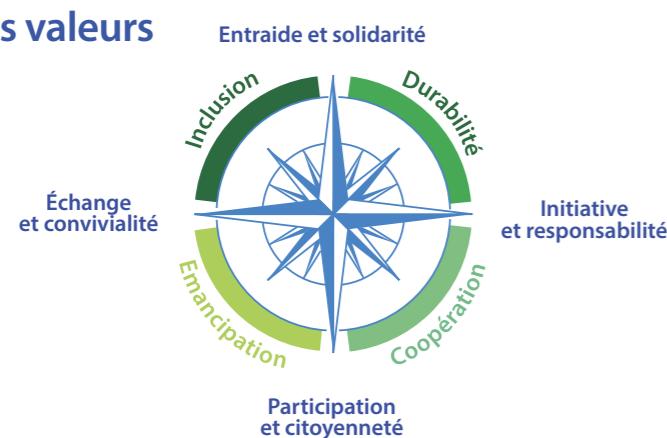
## PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Mouvement familial et d'éducation populaire, Familles Rurales intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge et défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

### Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

### Les valeurs



### Les chiffres clés

- 127 000 familles adhérentes
- 25 000 bénévoles
- 14 000 salariés



1 700 associations locales  
65 fédérations départementales  
10 fédérations régionales  
1 fédération nationale

## AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

### Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 260 structures petite enfance ;
- 1 200 accueils de loisirs ;
- 6000 jeunes engagés ;
- 7 500 personnes en formation ;
- 190 points de médiation numérique ;
- 50 tiers-lieux ruraux ;
- 133 « permanences consommation » ;
- 500 clubs séniors ;
- 156 associations de services d'aide à domicile ;

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

### Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- La mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes ;
- L'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs ;
- L'encadrement des services de transport d'utilité sociale ;
- Un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

### Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- Préserver les services publics dans les territoires ruraux ;
- Connecter les territoires ruraux en très haut débit ;
- Développer le télétravail et les tiers-lieux ;
- Être un acteur de la transition écologique ;
- Créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET CULTURE



ENTRAIDE ET CONVIVIALITÉ



FORMATION

Directeur de la publication : Guylaine Brohan  
Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet  
Maquette : Françoise Barbier  
Crédit photos : Adobe stock, Familles Rurales  
Impression : Exaprint - Mars 2025

